

Préfet de la manche - DDTM

Boulevard de la Dollée

BP 60355

50015 Saint-Lô

# EFFACEMENT DES BARRAGES DE LA SÉLUNE, GESTION DES SÉDIMENTS CONTAMINÉS ET PLAN DE GESTION

## SYNTHÈSE DES RÉSULTATS D'ANALYSE



**IDRA Environnement SAS**  
*Pôle ingénierie*

La Haye de Pan  
35 170 BRUZ  
T : 02.99.05.50.05  
F : 02.99.05.40.90  
[www.idra-environnement.com](http://www.idra-environnement.com)

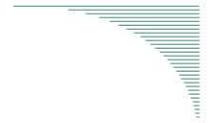
**Auteurs de l'étude :**

*Nicolas PROULHAC, Responsable de projet*  
*Arnaud MARREC, Ingénieur environnement*



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>CADRAGE DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>3</b>
<b>CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION DES SÉDIMENTS</b> .....	<b>5</b>
<b>I°/ PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE</b> .....	<b>5</b>
I°/ 1 PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE PROPOSÉ .....	<b>5</b>
I°/ 2 MOYENS DE PRÉLÈVEMENT.....	<b>6</b>
I°/ 3 CAMPAGNE DE PRÉLÈVEMENT.....	<b>7</b>
I°/ 4 ANALYSES ENGAGÉES .....	<b>8</b>
<b>II°/ RÉSULTATS</b> .....	<b>8</b>
II°/ 1 RÉFÉRENTIELS DE COMPARAISON.....	<b>8</b>
II°/ 2 CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES .....	<b>11</b>
<b>III°/ ANALYSE CRITIQUE DES RÉSULTATS</b> .....	<b>15</b>



## CADRAGE DE L'ÉTUDE

Les barrages de Vezins et de La Roche Qui Boit sont situés sur la Sélune. Cette rivière prend sa source à Saint-Cyr du Bailleul (département de la Manche), puis traverse le bocage du Sud-Manche pour se jeter 91 kilomètres plus loin dans la Baie du Mont-Saint-Michel.

Deux barrages hydroélectriques ont été construits sur la Sélune, le barrage de la Roche-qui-Boit et celui de Vezins. Le barrage de la Roche-qui-Boit a été construit en 1916, par la société des forces motrices de la Sélune pour fournir de l'électricité à l'industrie de la chaussure de Fougères. La production devenant insuffisante, le barrage de Vezins a été construit en 1926. Depuis cette construction, le barrage de La Roche-qui-boit en plus de produire de l'électricité assure un rôle d'ouvrage de compensation permettant de lisser les débits du cours d'eau aval lors des lâchers d'eau sur Vezins.

Lors de la nationalisation de l'électricité en 1946, l'exploitation des barrages a été transférée à EDF. Plusieurs concessions ont été renouvelées depuis cette date. Toutefois le 13 novembre 2009, l'État a décidé de ne pas reconduire la concession au bénéfice d'EDF et d'effacer les deux barrages de Vezins et la Roche-qui-Boit.

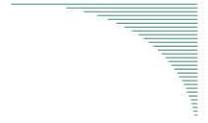
Depuis leur mise en service, les 2 barrages font l'objet d'important phénomènes de sédimentation provoqués par la diminution de la courantologie. L'envasement s'est accéléré ces trente dernières années avec la mise en culture des terres agricoles du bassin versant. Les dernières estimations de 2004 situent le volume de sédiments présents à 1,4 millions de m<sup>3</sup> pour Vezins et 0,4 millions de m<sup>3</sup> pour La Roche qui Boit.

La dernière vidange qui a été réalisée en 1993, s'est traduite par des conséquences dommageables pour l'environnement. Lors de la phase d'assec, une crue estivale décennale s'est produite et a abouti à une importante érosion des stocks de sédiments contenus dans le barrage de Vezins. Ces remises en suspension ont ponctuellement atteint des concentrations de 100 g de sédiments par litre en aval des barrages.

La présente étude vise à encadrer techniquement l'effacement des deux barrages, de manière à ce que ces opérations soient assurées dans des conditions garantissant l'absence d'impact sur le milieu récepteur et les usages localisés en aval.

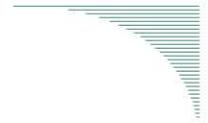
Ceci s'avère d'autant plus important que des diagnostics précédemment engagés sur les sédiments ont mis en évidence une contamination sur un secteur isolé. Ce périmètre est localisé sur le barrage de Vezins à la confluence de la Sélune avec l'Yvrande, un petit cours d'eau qui draine une partie du bassin versant de la commune d'Isigny-le-Buat.

Les analyses engagées, il y a une quinzaine d'années, ont ainsi mis en évidence une contamination des sédiments par des cyanures et des métaux lourds. La source de pollution a été identifiée comme correspondant à la société ELECTROPOLY, une entreprise spécialisée dans le traitement électro-chimique des surfaces.



La présente étude vise donc à réaliser une analyse critique des données disponibles et à remettre à jour ces informations via la mise en œuvre d'une campagne de caractérisation des matériaux sédimentaires des retenues de Vezins et de la Roche-qui-Boit. Il faut à ce titre souligner que parallèlement aux prestations engagées par IDRA Environnement, une étude de la capacité de libération des contaminants par les sédiments de la Sélune (mission ELISE) est menée par le BRGM.

Cette première phase vise à interpréter l'état des milieux, en vue de proposer au cours de la seconde phase de l'étude, un plan de gestion des sédiments intégrant une analyse des risques résiduels associés aux opérations d'effacement.



## CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION DES SÉDIMENTS

### I°/ PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

#### I°/ 1 PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE PROPOSÉ

Le plan d'échantillonnage tel qu'il est proposé doit permettre la collecte des données manquantes précédemment identifiées.

Il faut également tenir compte de l'analyse des risques à mener pour évaluer les incidences à l'issue de la vidange des plans d'eau et de l'effacement des 2 barrages.

Pour cette raison le plan d'échantillonnage tel qu'il était proposé dans le cahier des charges a été revu par le bureau d'études. Le marché prévoyait 50 prélèvements de sédiments par carottage et l'analyse de 2 échantillons de sédiments par station (toit des sédiments et fond).

De manière à disposer d'une meilleure représentativité horizontale et verticale, le bureau d'études a proposé de réaliser 153 prélèvements premiers :

- 12 d'entre eux ont été réalisés sur le secteur de la confluence avec l'Yvrande : Ces échantillons ont été prélevés par carottage lorsque cela était possible. Une analyse du haut de carotte et du bas de carotte a été engagée pour chacun de ces prélèvements ;
- Pour les 141 échantillons restants, ces derniers ont été collectés préférentiellement par carottage lorsque cela était possible et ont été rassemblés par groupe de 3 pour constituer 47 échantillons moyens pour analyse.

Par ailleurs de manière à faciliter les réflexions ultérieures le plan d'échantillonnage a été élaboré en visant à caractériser d'une part les berges (sédiments susceptibles d'être maintenus in situ) et, d'autre part, le chenal historique de la rivière (sédiments susceptibles d'être remobilisés lors ou à l'issue de la vidange).

Ces plans d'échantillonnages ont été soumis au comité de pilotage de l'étude pour validation avant la mise en œuvre de la campagne de terrain (*Annexe I*).

## I°/2 MOYENS DE PRÉLÈVEMENT

La campagne d'échantillonnage a été mise en œuvre à l'aide d'une embarcation motorisée équipée de divers outils de prélèvement :

- Carottier manuel : Ce dernier permet de prélever des sédiments sur une hauteur d'1,5 m jusqu'à 5 mètres de profondeur à l'aide de rallonges. Il a principalement été mis en œuvre dans le secteur de l'Yvrande ;



*Figure 1 : Prélèvement par carottier manuel*

- Carottier gravitaire : Cet outil permet l'échantillonnage de sédiment sur une hauteur avoisinant 1 mètre. Il est lesté à l'aide d'un cadre métallique et permet en théorie d'intervenir à n'importe quelle profondeur. Dans les faits son utilisation est limitée aux secteurs présentant moins de 15 mètres de hauteur d'eau correspondant à la longueur du filin équipant le treuil de levage. Il a été mis en œuvre sur les secteurs présentant moins de 15 mètres de hauteur d'eau ;



*Figure 2 : Prélèvement par carottier gravitaire*

- Tarière à main : Elle est habituellement mise en œuvre pour l'échantillonnage de sol. Le comblement progressif de la zone de confluence avec l'Yvrande fait que le secteur le plus en amont autrefois en eau accueille dorénavant une saulnaie. Les échantillons Ep17a et Ep17b ont donc été prélevés à l'aide de cet outil ;



*Figure 3 : Tarière à main et photographie d'un échantillon collecté*

- Benne Van Veen : Cet équipement est manipulé à l'aide d'une corde et permet de prélever des échantillons de surface (15 à 20 premiers centimètres). Il a été mis en œuvre dans tous les autres cas où le carottage n'était pas possible soit du fait d'une hauteur d'eau trop importante (> 15 m) soit du fait de la granulométrie des matériaux inadaptée au prélèvement par carottage (sables, graviers, cailloux...).



*Figure 4 : Prélèvement à la benne Van Veen*

### I°/ 3 CAMPAGNE DE PRÉLÈVEMENT

La campagne de carottage s'est étalée sur 1 semaine et a dû être réalisée en 2 temps suite à une avarie sur le moteur équipant l'embarcation utilisée pour l'échantillonnage. Les premiers prélèvements ont été réalisés début décembre 2010 et la campagne a été terminée fin janvier 2011.

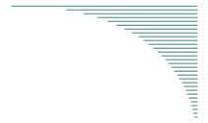
Les échantillons suivants n'ont pas pu être collectés ou analysés :

- Ep9a à Ep9c : Oubli de terrain ;
- Ep41a à Ep41c : Pas de sédiments meubles à prélever (roche) ;
- Ep17i fond, Ep17j fond, Ep17k fond, Ep17l fond : La nature des sédiments ne permettait pas de les prélever par carottage (sables).

Le descriptif visuel des échantillons prélevés est disponible au travers de l'**Annexe II**. Ce document rappelle également les coordonnées GPS des différentes stations de prélèvement. À l'issue de leur prélèvement, les échantillons sont conditionnés en sachet en polypropylène garantissant toute interaction avec le contenu.

Les produits sont stockés en glacière et expédiés à notre laboratoire sous traitant (Eurofins environnement dans le cas présent) qui dispose de l'ensemble des accréditations nécessaires dans le cadre de l'analyse de sédiments (COFRAC 156).

Les échantillons premiers et un double des carottages engagés sur l'Yvrande sont stockés au sein de notre lithothèque et doivent nous permettre de lancer des analyses ultérieures en cas de besoin (contre-expertise, nouvelles analyses...).



## I°/ 4 ANALYSES ENGAGÉES

Les analyses suivantes ont été engagées sur les sédiments :

- Granulométrie ;
- Caractéristiques physiques :
  - Matière sèche ;
  - Masse volumique ;
  - Masse volumique après centrifugation ;
  - pH ;
  - pH de l'éluat ;
  - Potentiel d'oxydoréduction de l'éluat ;
  - Conductivité de l'éluat ;
- Valeur organique
  - Carbone Inorganique Total ;
  - Carbone Total ;
  - Carbone Organique Total ;
- Micropolluants minéraux :
  - Arsenic ;
  - Cadmium ;
  - Chrome ;
  - Cuivre ;
  - Mercure ;
  - Nickel ;
  - Plomb ;
  - Zinc ;
- Fer ;
  - Manganèse ;
  - Phosphore.

## II°/ RÉSULTATS

### II°/ 1 RÉFÉRENTIELS DE COMPARAISON

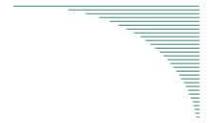
De manière à comparer les résultats d'analyse à des seuils permettant de statuer sur le niveau de pollution des sédiments, plusieurs référentiels peuvent être utilisés.

Dans le cas présent, compte tenu de la nature des matériaux en jeu et leur potentielle utilisation future, les analyses de sédiments sont comparées aux éléments suivants :

- Bruits de fond géochimiques locaux ;
- Seuils loi sur l'eau S1
- .Seuils définis dans l'arrêté du 8 janvier 1998 relatifs à l'épandage des boues de Station d'épuration des eaux usées (STEP) ;

#### II°/ 1. 1 BRUITS DE FOND GÉOCHIMIQUES LOCAUX

Dans tous les domaines où l'on réalise des mesures, où l'on capte des signaux, le « bruit de fond » est une perturbation indésirable qui se superpose au signal utile. Pour les géologues miniers, le signal intéressant recherché correspond aux roches minéralisées correspondant à de fortes anomalies positives par rapport à un fond géochimique local ou régional.



Lorsque l'on s'intéresse aux contaminations et aux pollutions des sols, celles-ci sont le signal que l'on étudie et qui se superpose au fond pédogéochimique qui est l'arrière plan naturel. Mais cet arrière plan n'est pas aléatoire : il est hautement déterminé par la nature et la composition initiale de la roche, par le type et la durée de la pédogenèse, etc., il est donc structuré spatialement.

De manière à apprécier les incidences éventuelles des bruits de fond du bassin versant sur la qualité des sédiments des 2 retenues, les données d'analyses de sols disponibles au travers des études préalables à l'épandage des boues de stations d'épuration ont été collectées.

À partir des cartographies établies à l'échelle du territoire de La Manche par l'INRA, le bureau d'études a retenu uniquement les données concernant le bassin versant de la Sélune. Le jeu de données utilisé n'a pas bénéficié d'une véritable stratégie d'échantillonnage unifiée car il résulte d'une collecte de résultats d'analyses correspondant à des échantillons prélevés par de nombreux opérateurs différents. Par ailleurs, il est clair que cet échantillonnage ne représente pas fidèlement l'ensemble des sols du territoire d'études. En effet, de nombreuses parcelles sont d'emblée écartées d'un éventuel épandage pour des raisons de situation (pentes trop fortes, vallées) ou d'occupation des sols (forêts, prairies) ou bien pour des raisons pédologiques (sols jugés inaptes à l'épandage de boues). Mais les échantillons ainsi collectés représentent probablement assez bien les sols de grandes cultures sur le bassin versant de la Sélune.

Les bruits de fond rencontrés localement s'établissent de la manière suivante :

- Cadmium : < 0,25 mg/kg ;
- Chrome : 25 à 50 mg/kg ;
- Cuivre : 10 à 20 mg/kg ;
- Nickel : 15 à 30 mg/kg ;
- Plomb : < 20 mg/kg ;
- Zinc : 30 à 100 mg/kg.

## **II°/ 1. 2 SEUILS LOI SUR L'EAU S1**

La nomenclature Loi sur l'Eau applicable depuis le 1er octobre 2006 inclue un seuil (Seuil S1) concernant les dragages opérés en milieu fluvial. Ce seuil ne constitue qu'un des critères à prendre en compte pour définir la procédure applicable au titre de la Loi sur l'Eau (déclaration ou autorisation).

Seuil S1 (arrêté du 09/08/06)	
Polluant	Seuil S1 (mg/kg de MS)
Arsenic	30
Cadmium	2
Chrome	150
Cuivre	100
Mercur	1
Nickel	50
Plomb	100
Zinc	300
Somme des PCB	0,68
Somme des HAP	20,8

*Tableau 1 : Seuils S1 disponibles au travers de la nomenclature Loi sur l'Eau (Dragages fluviaux)*

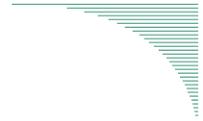
D'ailleurs le seuil S1 tel qu'il est proposé reprend pour les métaux lourds les mêmes valeurs que le seuil sol de l'arrêté relatif à l'épandage des boues de STEP.

### II°/ 1. 3 SEUILS D'ÉPANDAGE DES BOUES DE STEP.

Fort des prescriptions de la circulaire de juillet 2008 qui mentionne clairement l'opportunité de valoriser les sédiments, notamment fluviaux, dans le cadre d'opérations d'épandage ou de reconstitution de sols, il est admis de prendre en considération les niveaux de référence prescrits par la législation (arrêté 08/01/1998) réglementant l'épandage des boues de stations d'épuration (Tableau 2).

Arrêté du 8 janvier 1998		
Valeur limite (en mg/kg MS) acceptée dans les boues pour :		
	Épandage	Seuils limites dans les sols
Métaux traces		
Cadmium	15	2
Chrome	1000	150
Cuivre	1000	100
Mercur	10	1
Nickel	200	50
Plomb	800	100
Sélénium	100	300
Zinc	3000	600
Composés organiques		
PCB	0,8	
Fluoranthène	5	
Benzo(b)fluoranthène	2,5	
Benzo(a)pyrène	2	

*Tableau 2 : Législation française en termes de teneur en métaux lourds dans les boues visées à être utilisées en épandage et/ou reconstitution de sol.*



Cette législation prend en compte deux seuils :

- Le premier définit les concentrations maximales autorisées dans un sol agricole pour que l'épandage de boues de STEP soit autorisé. Si ces concentrations limites sont dépassées, il n'est pas possible d'épandre de boues de STEP sur la parcelle en question. Ce seuil vise donc à limiter l'incidence de l'usage de boue de STEP sur des sols considérés comme impactés par les polluants minéraux et organiques recherchés. Ainsi pour des concentrations inférieures, la législation considère que les concentrations en polluant ne sont pas problématiques vis-à-vis des risques d'accumulation liés à l'épandage de boues de STEP ;
- Le second correspond à des concentrations maximales dans des boues destinées à être épandues. Lorsque ces seuils sont dépassés, la législation considère que les éléments polluants contenus dans les boues présentent un risque pour le sol susceptible de les accueillir. La réglementation impose alors la mise en œuvre de filières d'élimination alternatives.

Ces seuils sont applicables en dépit de la disparité existante entre une boue d'épuration et un sédiment tant du point de vue composition que du point de vue des volumes à gérer, les projets de dragage mettant le plus souvent en jeu des quantités de produits considérables.

## II°/ 2 CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

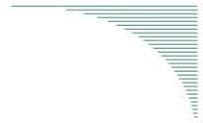
Les résultats des analyses engagées sur les sédiments sont synthétisés au sein du tableur présenté en *Annexe III*.

### II°/ 2. 1 SECTEUR DE L'YVRANDE

En parallèle des analyses réalisées dans le cadre de la présente étude le BRGM, en préparation de sa campagne spécifique de prélèvement, a réalisé des analyses semi quantitatives sur les sédiments prélevés au niveau de l'Yvrande (résultats en *Annexe IV*).

Globalement on retrouve les mêmes métaux en dépassement au travers des deux campagnes d'analyses, des différences peuvent toutefois être observées concernant les valeurs mesurées. Ces différences s'expliquent très clairement par la méthodologie retenue pour les prélèvements et en moindre mesure par la sensibilité plus faible des analyses semi-quantitatives. Les échantillons analysés par le BRGM correspondent en effet aux extrémités des carottes alors que nos résultats portent sur la moitié de carotte sur toute sa hauteur. Cette observation concerne tout particulièrement 2 mesures des teneurs en chrome (échantillons Ep17a toit et Ep17k toit).

De manière à s'assurer de la précision des analyses réalisées, le marché prévoyait de mettre en œuvre une contre-expertise sur 2 échantillons de sédiments en faisant réaliser les mesures par un autre laboratoire disposant de l'accréditation COFRAC 156.



Cette contre-expertise à été menée sur des sédiments de l'Yvrande qui montre d'une manière générale les plus importantes concentrations en métaux. Les résultats de cette comparaison entre les valeurs du laboratoire Eurofins et de l'IDAC (tous 2 accrédités COFRAC 156) sont visualisables en **Annexe V**.

Globalement, les résultats trouvés sont similaires aux premières valeurs à l'incertitude près. On note toutefois des valeurs en fer plus importantes pour les résultats fournis par l'IDAC vis-à-vis de ceux en provenance d'Eurofins. Les analyses engagées par les 2 laboratoires sont malgré tout réalisées en respectant les mêmes normes ce qui ne permet pas d'expliquer clairement cette différence.

Par ailleurs les résultats historiques observés au niveau de la retenue de Veziens sont corrélés aux dernières analyses (IDRA et BRGM), des dépassements des seuils réglementaires étant observés pour les paramètres cadmium, chrome, cuivre, nickel et zinc. Sur les 20 analyses engagées sur les sédiments de l'Yvrande, ces dépassements se répartissent de la manière suivante :

	Seuil S1 et seuil Sol	Seuil épandage
Cadmium	15	2
Chrome	5	0
Cuivre	4	0
Nickel	13	1
Zinc	8	0

*Tableau 3 : Synthèse des dépassements observés pour le secteur de l'Yvrande*

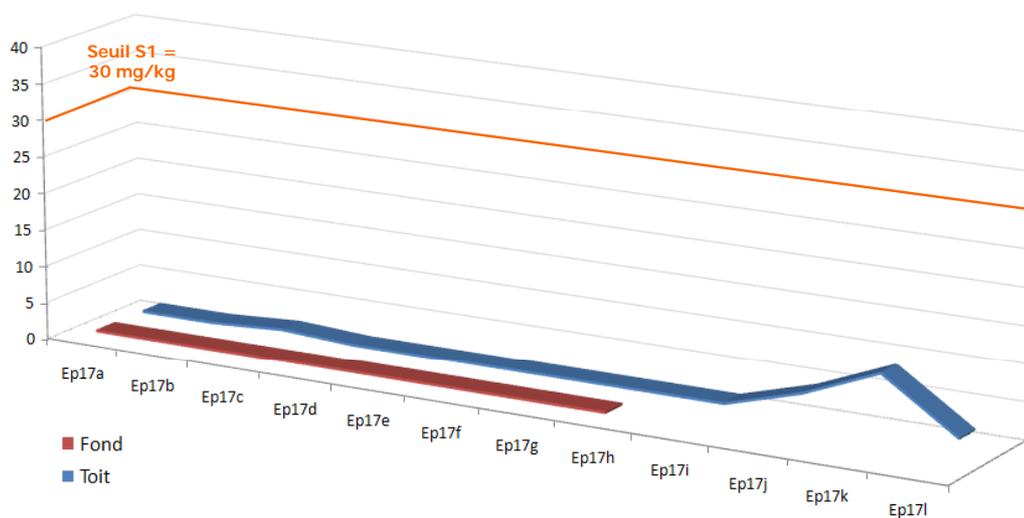
Les concentrations observées ne font pas état d'une contamination importante des sédiments. Ainsi la majorité des matériaux en place montre des concentrations en métaux compatibles avec un épandage sur des parcelles agricoles par exemple. Seuls 3 dépassements des seuils autorisant l'épandage sont observés.

Concernant les différences de mesure liées à la stratification des sédiments, il n'est pas possible de définir de tendance globale sur le secteur les sédiments de surface montrant tantôt des concentrations plus importantes en métaux tantôt l'inverse (**Planche 1a à 1c**). Il en est strictement de même concernant la diffusion horizontale des polluants. Il n'est pas possible de définir de tendance globale ou même l'existence de gradients de concentration.

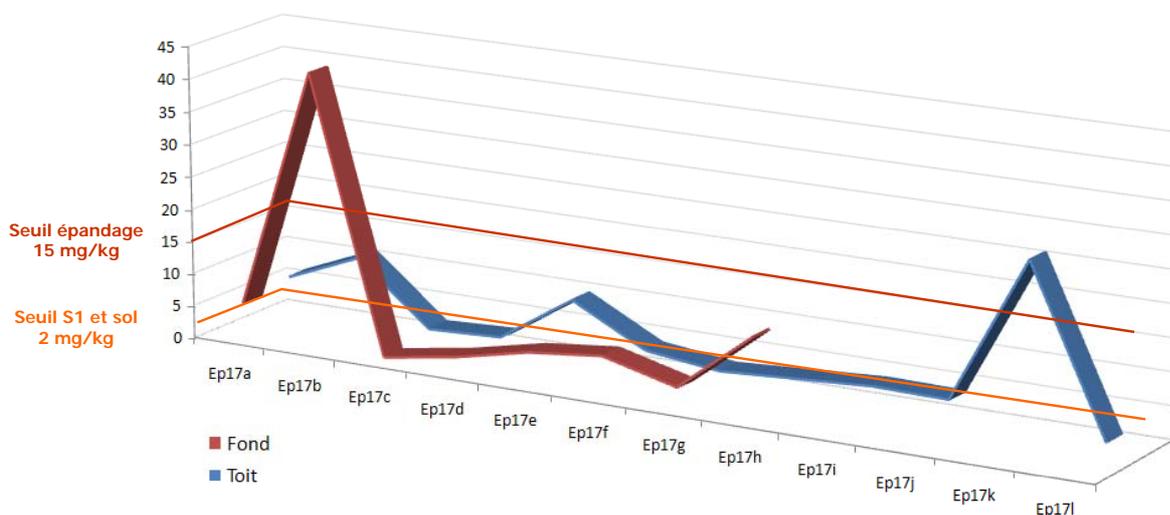
En tout état de cause ces observations sont liés d'une part aux limites de l'échantillonnage des sédiments et ce malgré le renforcement du nombre de points suivis sur le secteur et, d'autre part, aux évolutions historiques des mouvements de sédiments sur le secteur qui restent totalement inconnues.

Pour ces différentes raisons même si la majorité des résultats d'analyse montre des concentrations en métaux compatibles avec une valorisation agricole par épandage, cette solution ne peut être mise en œuvre pour le secteur du fait de ces incertitudes.

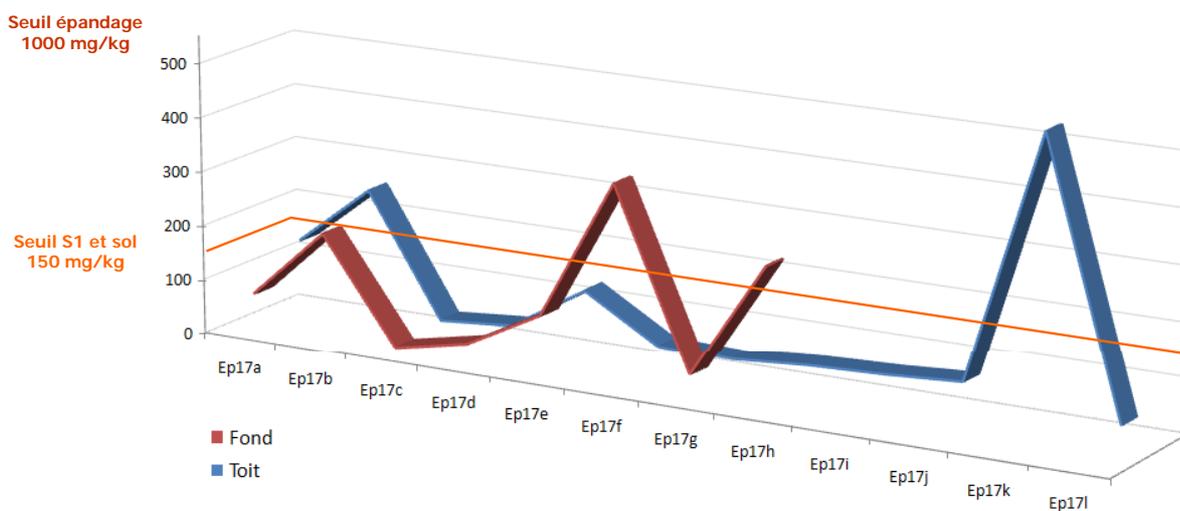
## Arsenic



## Cadmium



## Chrome



DDTM de La Manche



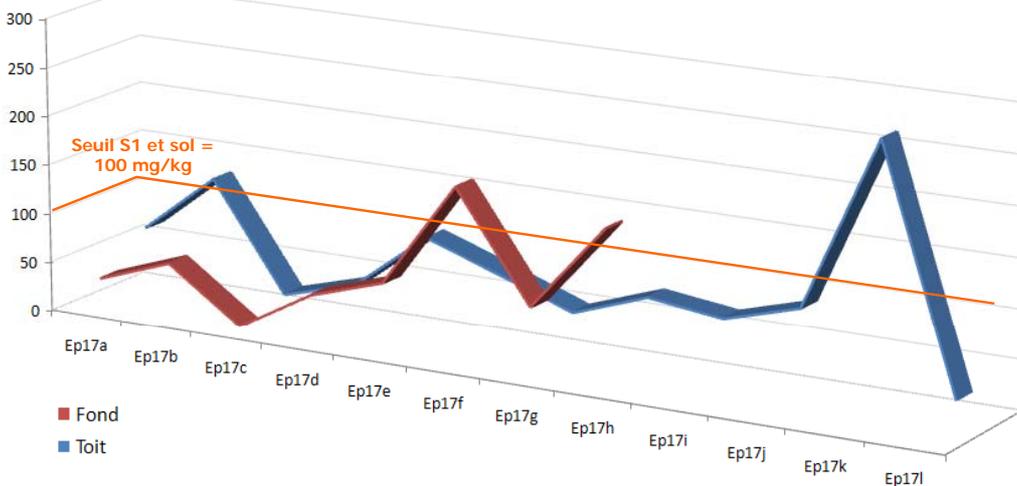
Profils de concentration en métaux le long de l'Yvrandre

Date : Avril 2011

Source : IDRA

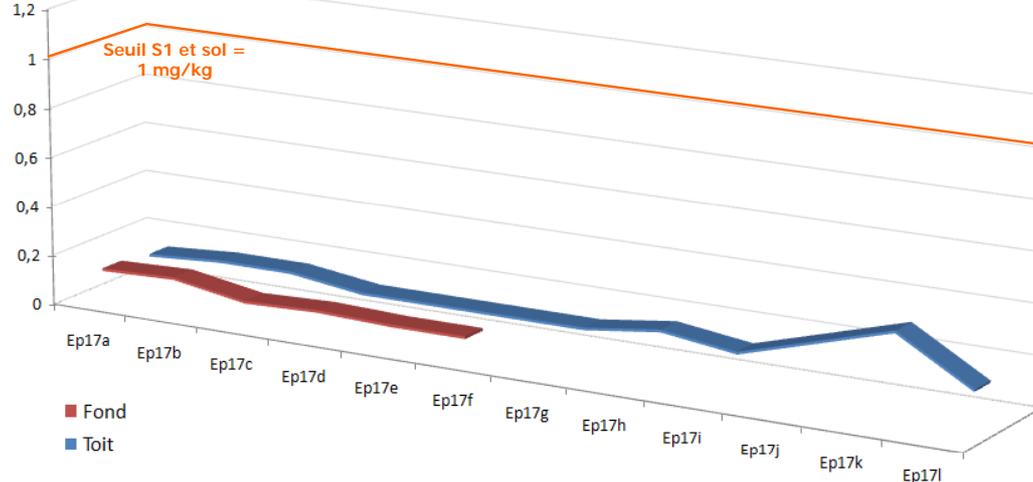
## Cuivre

Seuil épandage  
1000 mg/kg



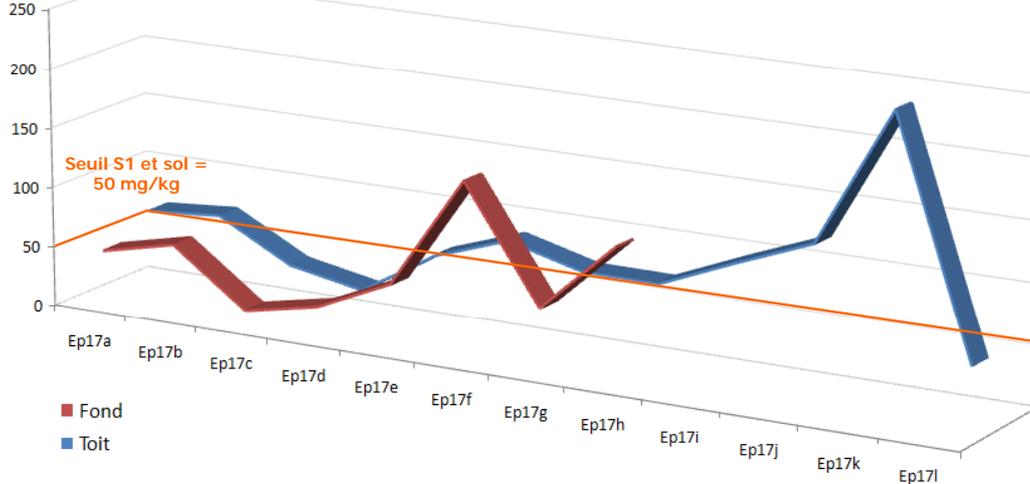
## Mercure

Seuil épandage  
10 mg/kg



## Nickel

Seuil épandage  
200 mg/kg



DDTM de La Manche

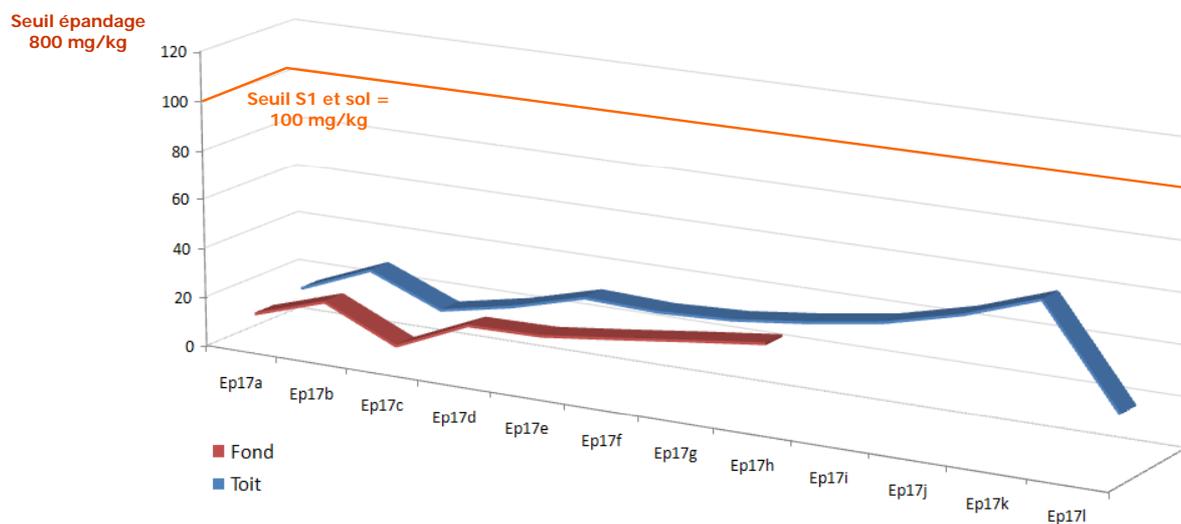


Profils de concentration en métaux le long de l'Yvrandre

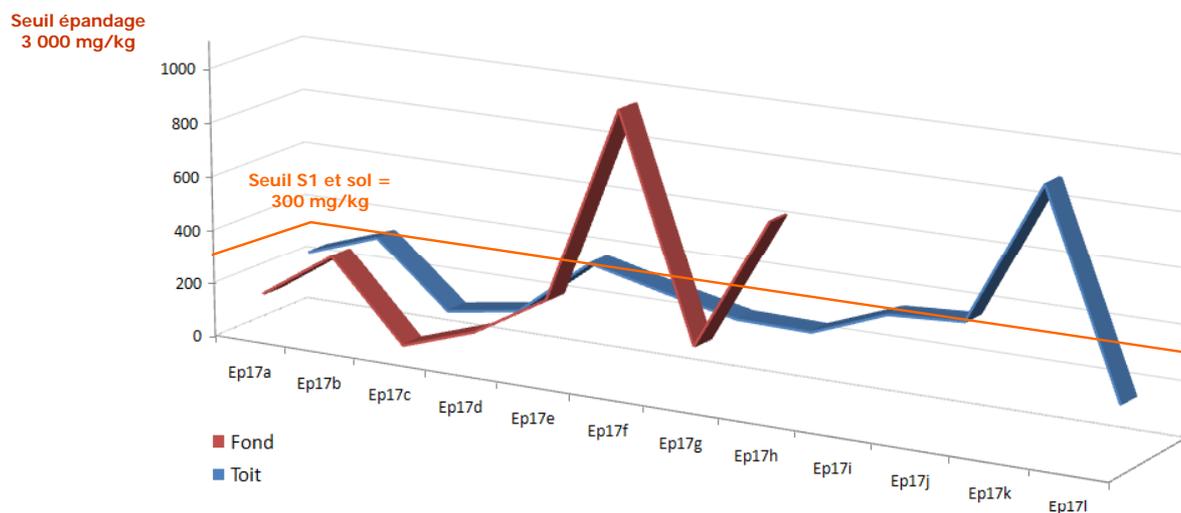
Date : Avril 2011

Source : IDRA

## Plomb



## Zinc



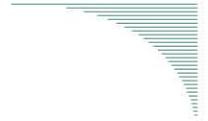
DDTM de La Manche



Profils de concentration en métaux le long de l'Yvrandre

Date : Avril 2011

Source : IDRA



La présence potentielle de cyanures dans ces sédiments et les risques de relargage de ces composés font l'objet d'une démarche étude spécifique menée par le BRGM qui viendra compléter les présents résultats.

## **II°/ 2. 2 RETENUE DE VEZINS**

De manière à disposer d'éléments graphiques permettant de décrire la situation tout au long du barrage, des profils de concentration ont été réalisés sur tout le linéaire de la Sélune (*planches 2a à 2c*). Les points de mesure concernant les affluents (Yvrande, Isolant et Lair) ne sont pas intégrés à ces profils pour ne pas perturber le tracé.

### ***1 ) Secteur en amont de la confluence avec l'Yvrande***

Pour le secteur amont du barrage de Vezins et jusqu'au dernier point avant la confluence avec l'Yvrande, aucun dépassement des seuils de référence n'est observé. Sur le point Em16, la concentration en nickel dépasse le seuil S1 et le seul sol, ce dépassement étant très probablement imputable aux apports en métaux provenant de l'Yvrande.

En effet, sur le linéaire séparant ce point des stations composant l'échantillon moyen Em5, le niveau de l'eau ne présente plus de pente. Les courants provoqués par le vent principalement sont ainsi probablement capables de pousser les masses d'eau en provenance de l'Yvrande en direction de la partie amont du plan d'eau. Ces phénomènes doivent toutefois être fortement ralentis dans la zone la plus amont, d'une part à cause de l'éloignement conséquent et, d'autre part, du fait du rétrécissement de la section qui se traduit par un courant plus important capable de freiner la remontée des eaux. Ceci se traduit d'ailleurs sur les résultats des analyses avec une diminution progressive des concentrations vers l'amont.

Ces phénomènes sont observés pour le nickel mais également pour cadmium, ainsi que le cuivre et le chrome en moindre mesure. Les profils de concentrations disponibles au travers de la Planche le font très bien apparaître.

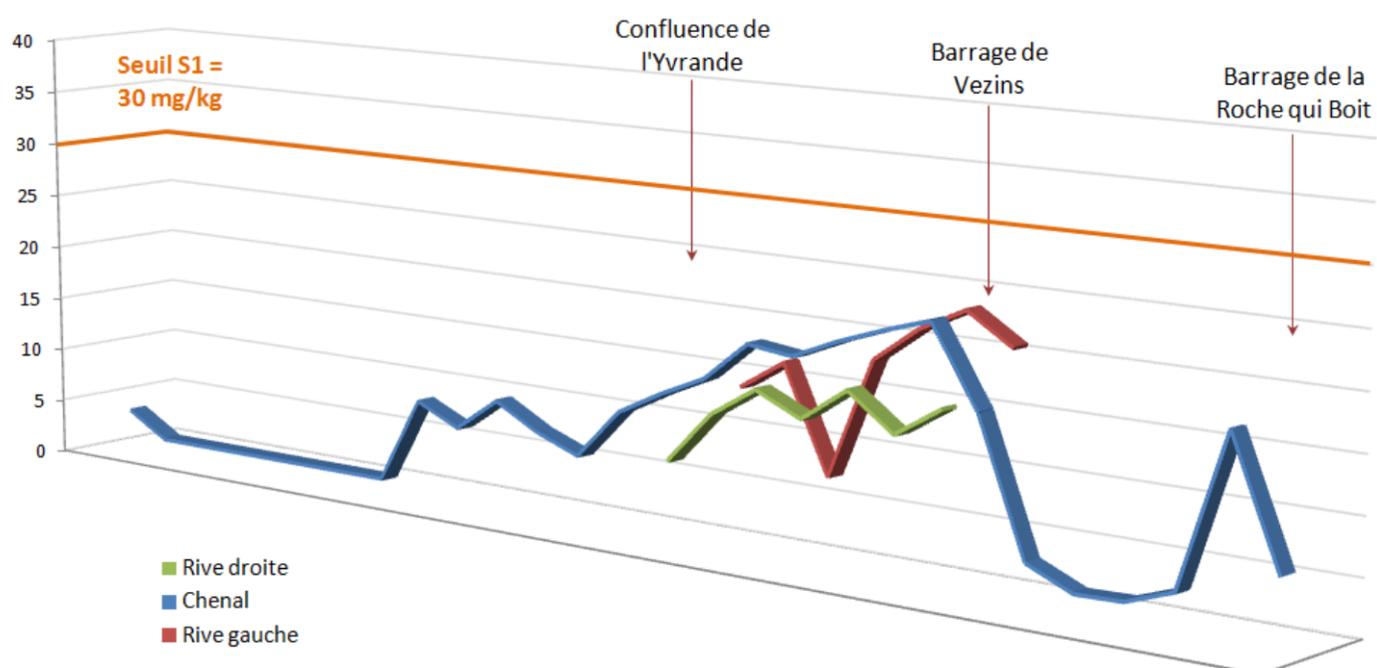
Il faut toutefois noter que l'Yvrande ne semble pas constituer la seule source de métaux sur ce secteur, la concentration d'arsenic étant 13 fois plus importante que sur le secteur de l'Yvrande juste en amont de la confluence. Il en est de même concernant les concentrations en fer. La configuration de la zone et les activités recensés à proximité ne permettant pas de définir la source de ces éléments.

### ***2 ) Secteur en aval de la confluence avec l'Yvrande***

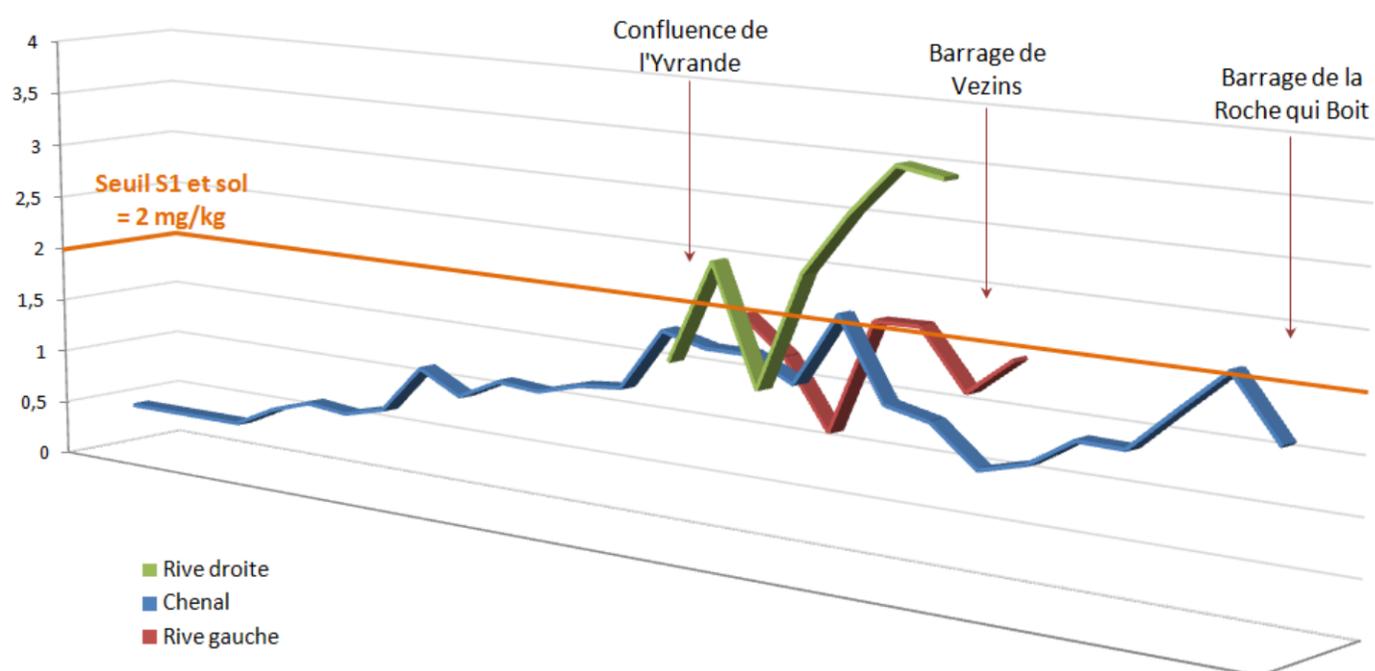
Des dépassements des seuils réglementaires sont observés pour le nickel et le cadmium en aval de l'Yvrande et ce jusqu'au barrage (le zinc également pour un échantillon).

Les résultats des analyses et les polluants en jeu donnent très clairement une idée de l'origine de la pollution. L'absence de polluant en amont de la retenue de Vezins ainsi que dans les autres secteurs de

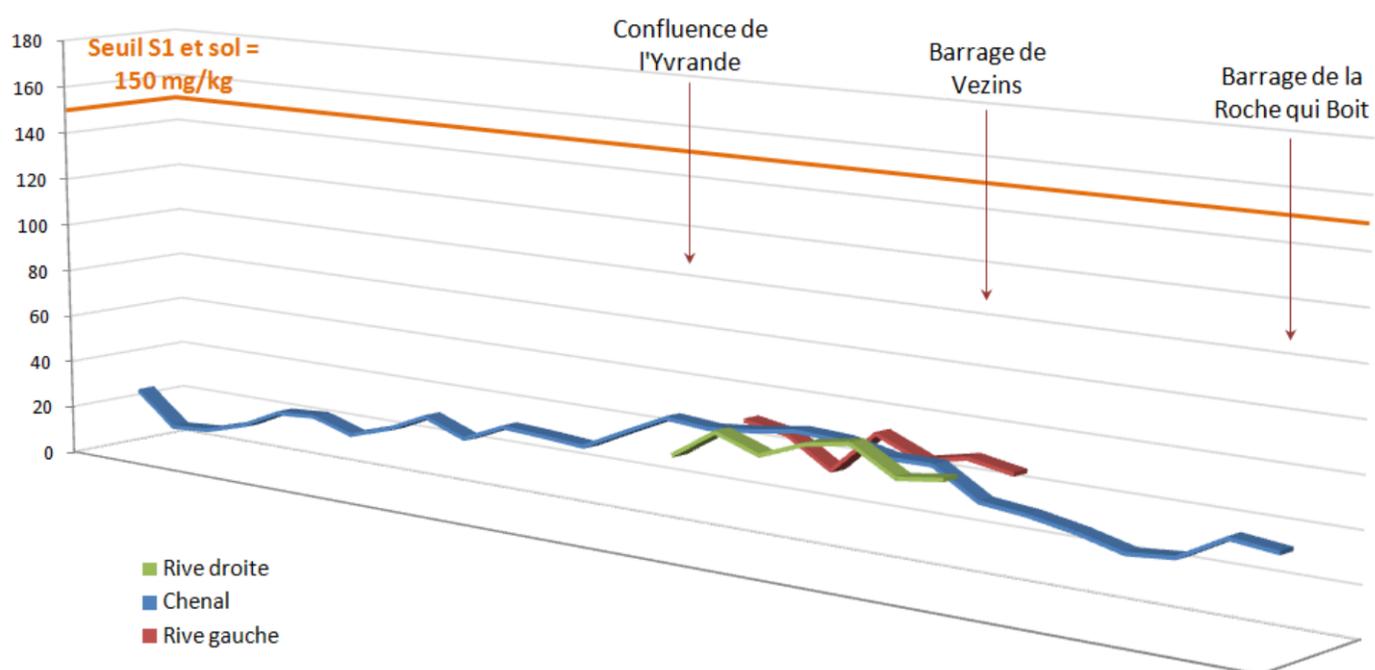
## Arsenic



## Cadmium



## Chrome



DDTM de La Manche

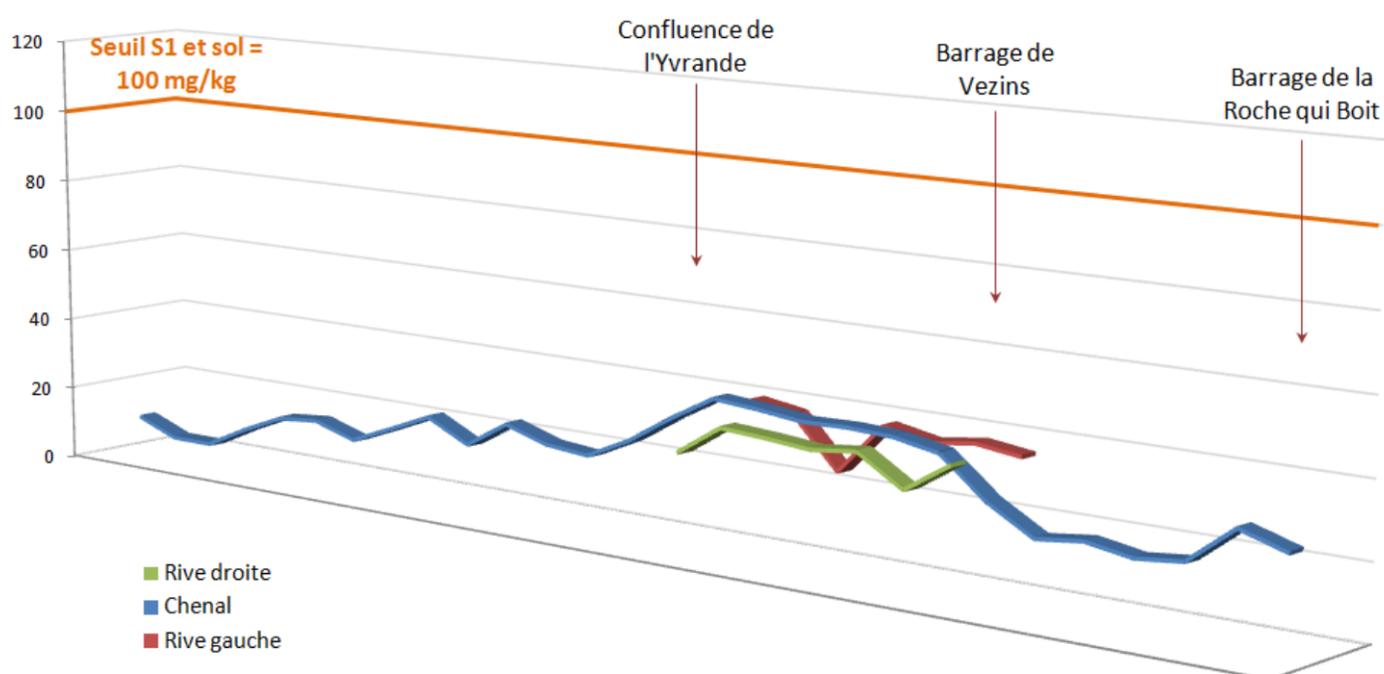


Profils de concentration en métaux le long de la Sélune

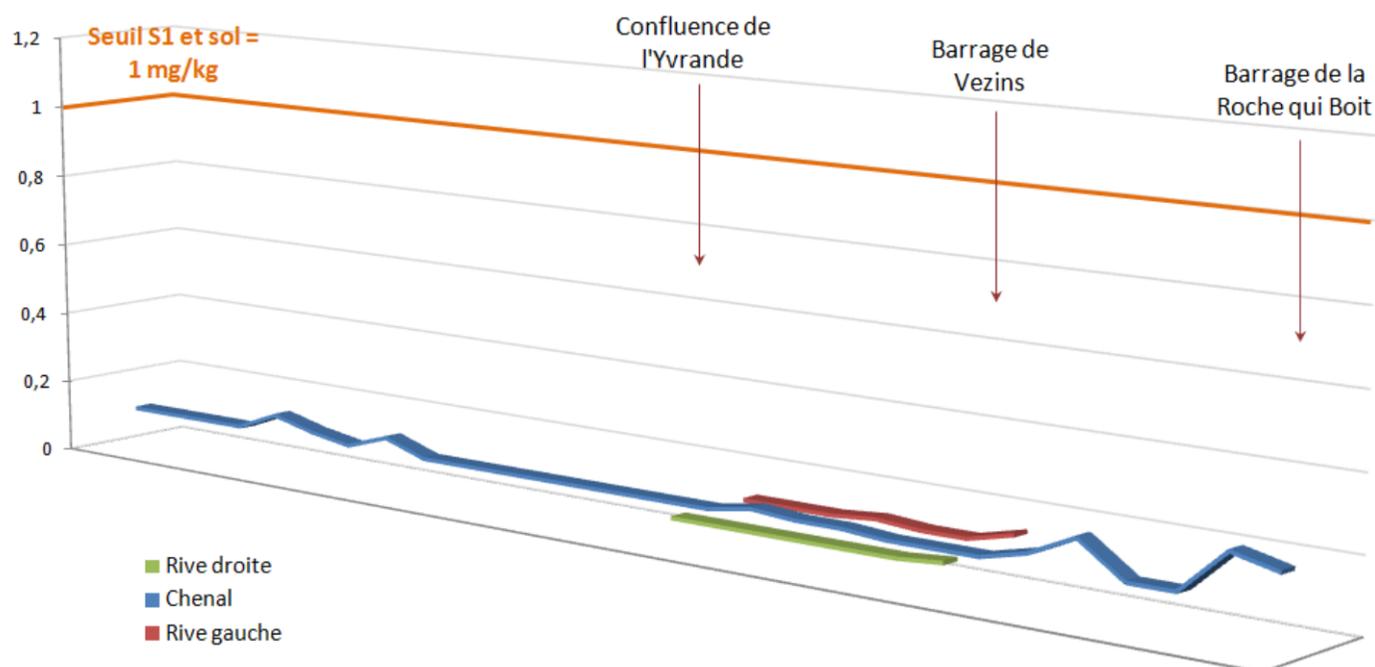
Date : Avril 2011

Source : IDRA

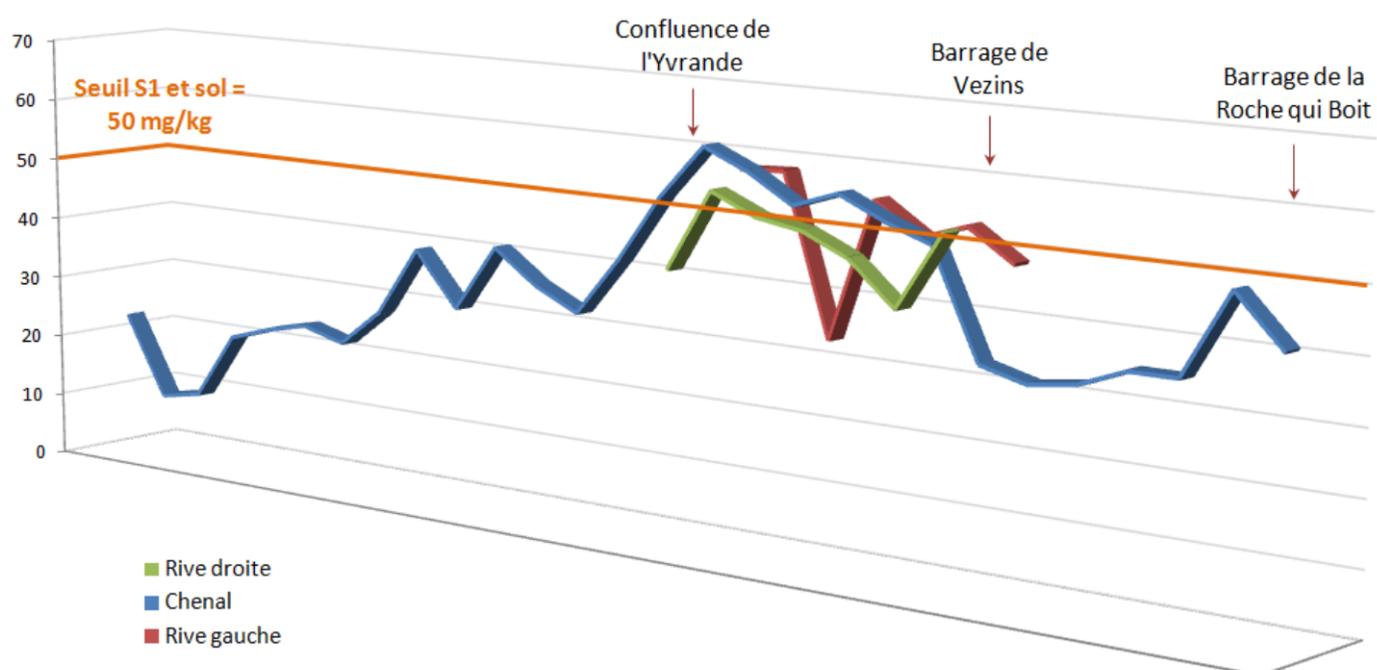
## Cuivre



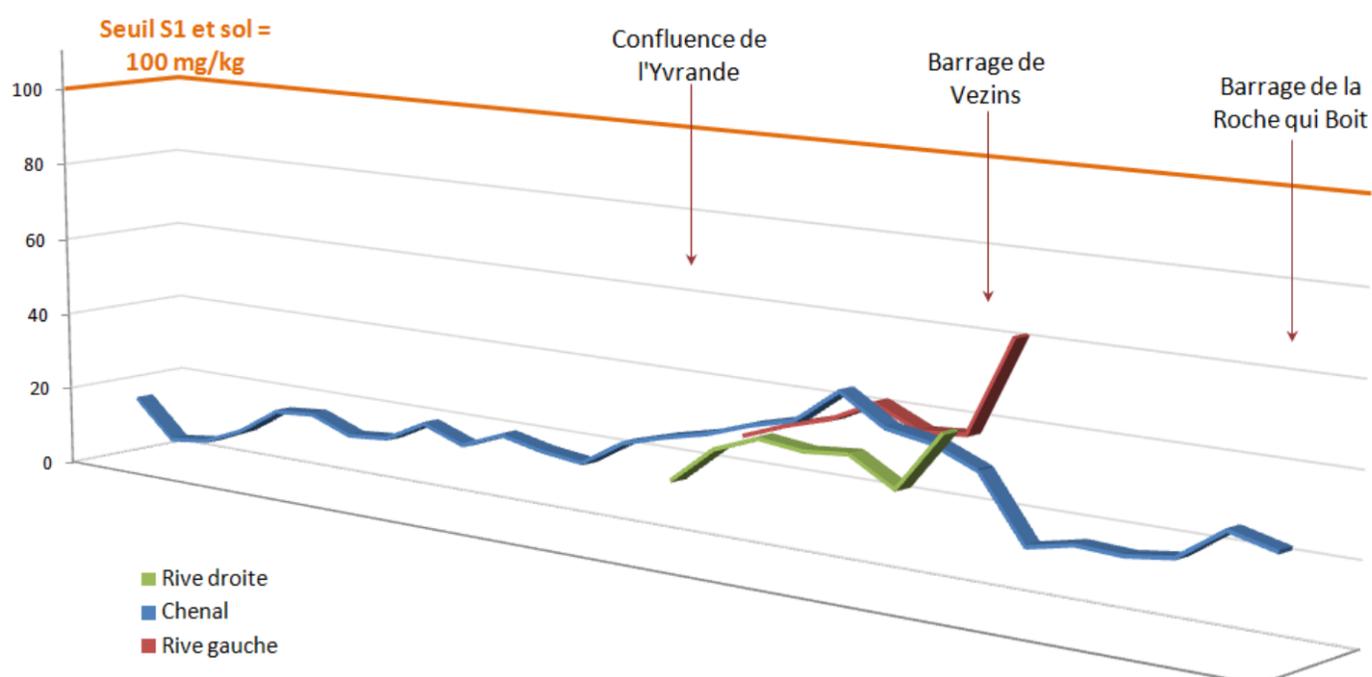
## Mercure



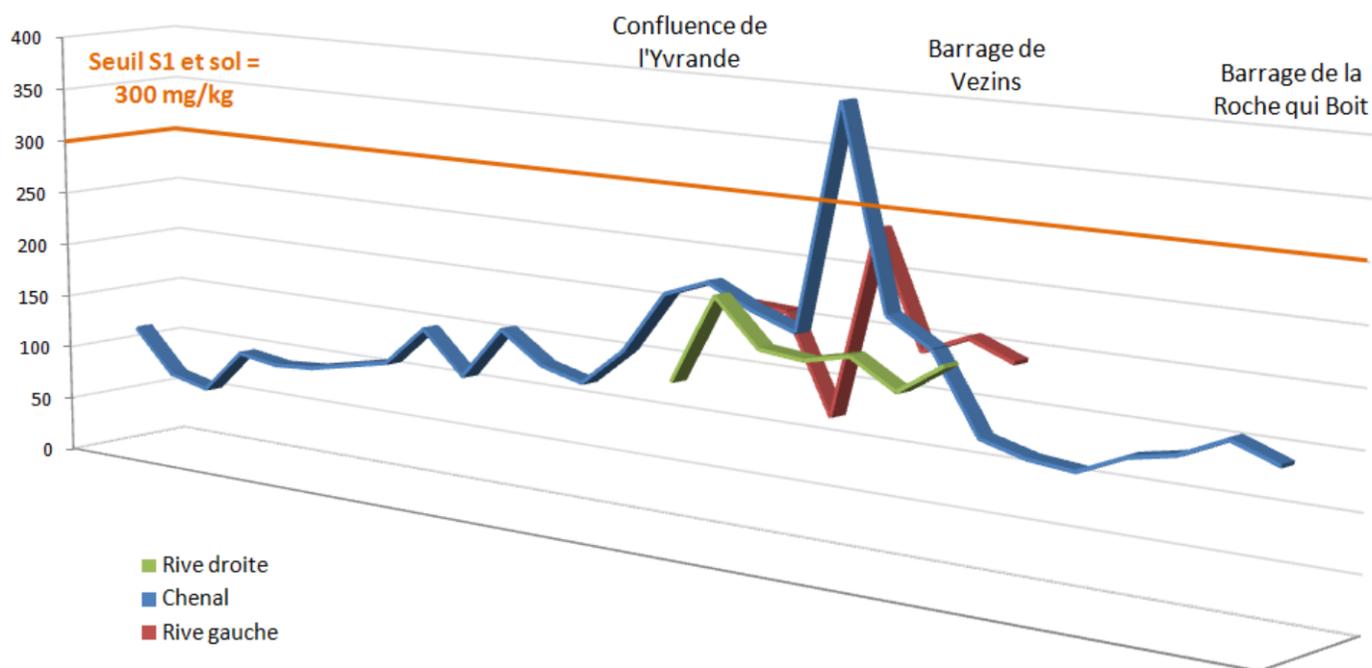
## Nickel



## Plomb



## Zinc



DDTM de La Manche



Profils de concentration en métaux le long de la Sélune

Date : Avril 2011

Source : IDRA

confluences situés en aval (au niveau du Lair et de l'Isolant) laisse peu de place au doute ; L'Yvrande constitue très probablement la source de la contamination.

Il est par ailleurs probable que des apports plus diffus viennent augmenter les concentrations avec l'agrandissement du bassin versant. Il n'est toutefois pas possible en l'état de définir la part relative à ces autres apports. Ce phénomène est notamment mis en évidence pour les autres paramètres au travers des profils de concentration élaborés.

Par ailleurs les concentrations en métaux observées au niveau des rives gauches et droites ainsi que du lit historique de la Sélune sont globalement homogènes. On peut toutefois observer 2 différences significatives :

- Un pic de concentration en cadmium en rive droite à partir de l'échantillon moyen Em27 et jusqu'au barrage de Vezins. Sur la base des usages recensés en rive droite sur ce secteur, rien ne permet de statuer sur l'origine de cette augmentation ;
- Une diminution récurrente des concentrations en métaux (sauf pour le plomb) à l'échelle de l'échantillon moyen Em25. Rien ne permet non plus d'expliquer cette diminution des concentrations en métaux.

## II°/ 2. 3 RETENUE DE LA ROCHE QUI BOIT

Concernant la retenue de la Roche qui Boit, les profils de concentrations précédemment présentés au travers des *Planches 2a* à *2c* représentent également les concentrations observées sur cette retenue.

En dehors d'une mesure sur l'échantillon moyen Em46, qui montre un dépassement des seuils S1 et sol pour le cadmium, aucun dépassement des seuils de référence n'est observé.

De manière à statuer sur ce dépassement, une analyse des prélèvements premiers constituant cet échantillon moyen a été engagée. Les résultats sont disponibles au travers du Tableau 4.

	Em46	Ep46a	Ep46b	Ep46c
Arsenic	17,3	9,46	5,37	10,93
Cadmium	2,2	1,98	0,73	1,79
Chrome	38,5	51	27	52
Cuivre	29,1	32	14	32
Mercure	0,22	0,13	0,06	0,13
Nickel	49,6	57	31	60
Plomb	27,5	33	13	36
Zinc	162	178	82	178
Fer	18 400	30 010	18 147	32 481

Manganèse	475	441	219	551
Phosphore	1 810	1910	790	2070

Légende :

- Dépassement des seuils S1 et sol
- Dépassement du seuil épandage

Tableau 4 : Analyse des 3 prélèvements premiers constituant l'échantillon moyen Em46

Les analyses engagées sur les prélèvements premiers ne mettent pas en évidence le dépassement des seuils de référence observés pour le cadmium sur l'échantillon moyen. En revanche les concentrations en Nickel qui étaient proches des seuils S1 et Sol sont dépassées sur 2 des prélèvements premiers.

Les dépassements observés dans les 3 cas sont très légers. Par ailleurs les prélèvements Ep46a et Ep46c étant localisés en rive gauche, on peut supposer que la source de métaux est localisée sur ce secteur.

En dehors de ces très légers dépassements la qualité des sédiments de la retenue de la Roche qui Boit est très satisfaisante et l'ensemble des volumes est réglementairement compatible avec une valorisation à terre en épandage.

Les résultats obtenus sur l'échantillon moyen montrent par ailleurs des concentrations supérieures à toutes les valeurs des échantillons premiers pour les paramètres arsenic cadmium, et mercure notamment. Cette observation s'explique par les incertitudes associées au dosage des métaux pour les concentrations les plus faibles de la gamme (le seuil de détection de l'arsenic est égal à 1 mg/kg, celui du cadmium à 0,1 mg/kg et celui du mercure à 0,01 mg/kg).

### III°/ ANALYSE CRITIQUE DES RÉSULTATS

Le plan d'échantillonnage tel qu'il a été conçu permet de lever les incertitudes concernant la qualité globale des 2 plans d'eau :

- Les analyses engagées montrent l'absence de pollution avérée sur la majorité des sédiments du plan d'eau de la Roche-qui-Boit à l'exception d'un secteur dont l'emprise est limitée et localisée en rive gauche, 150 m en amont du barrage. Compte tenu de la faible emprise de ce secteur il est probable que les teneurs en métaux qui y sont rencontrées sont liés à une source de pollution locale. Un transfert des polluants rencontrés sur la retenue de Vezins se serait traduit par une altération globale des sédiments de la Roche-qui-Boit ;
- La présence de concentrations métalliques plus fortes sur le cône sédimentaire de l'Yvrande est confirmée ;
- Cette augmentation des concentrations en métaux affecte également la qualité des sédiments de Vezins ;

- L'absence de concentrations plus fortes en métaux au niveau des autres affluents renforce cette hypothèse ;
- Le barrage de Veziens joue un rôle de barrière à la diffusion des métaux vers l'aval (piège à sédiments).

Sur la base de ces premiers résultats, il est possible de définir 3 types de secteurs au niveau de la zone d'étude :

- Secteurs banalisables : Ces zones ne présentent pas de dépassement des seuils de référence, S1 et Sol. Les sédiments qui y sont localisés sont considérés comme sains. Les périmètres ici concernés correspondent au secteur localisé en amont du barrage de Veziens ainsi qu'aux différents affluents (en dehors de l'Yvrande) et au barrage de la Roche-qui-Boit en dehors de la rive gauche au niveau du point Em46. Les concentrations en contaminants relevées permettent, sans précautions préalables, de réaliser des terrassements dans ces matériaux et d'utiliser les sols ainsi constitués sans limitation d'usage ;
- Secteurs pollués : Les sédiments accumulés au niveau du secteur de l'Yvrande montrent de nombreux et importants dépassements des seuils de référence précédemment cités, et notamment des seuils d'épandage. Cette filière de gestion fréquemment mise en œuvre dans le cadre d'opération de valorisation de sédiments fluviaux n'est donc pas acceptable pour ces volumes. Par ailleurs la nature diffuse de la pollution ne permet pas d'identifier de zone plus contaminée ou de secteur épargnée par la diffusion de métaux lourds ;
- Secteurs impactés : La qualité des sédiments qui se trouvent sur ces zones est directement influencée par les polluants retrouvés au niveau des secteurs pollués. Tout le secteur localisé en aval de la confluence avec l'Yvrande ainsi qu'une partie de la superficie en amont est sous influence des sédiments pollués. Il faut également y ajouter une partie de la rive gauche du plan d'eau de la Roche qui Boit qui est visiblement en contact avec une source de métaux (cadmium et zinc). Les sédiments sont affectés par des polluants, mais le nombre de dépassements et leur niveau restent limités. Par ailleurs les concentrations en polluant observées sont bien en deçà des seuils d'épandage des boues de STEP et cette filière de valorisation reste accessible pour ces produits. Le dépassement du seuil S1 justifie que des études préalables de risque soient effectués sur ces zones afin d'y confirmer les usages possibles.

Un zonage basé sur les seuils réglementaires est présenté graphiquement au travers de la **Planche 3**.



## Effacement des barrages de la Sélune et plan de gestion des sites

Zonage seuil de référence de la retenue de Vezins – carte bilan

- Concentrations < aux seuils S1 et sols
- Concentrations > aux seuils S1 et sols
- Concentrations > aux seuils épandage
- Métaux dépassants les seuils S1 et sol
- Métaux dépassant le seuils épandage

SOURCE :  
IDRA Environnement  
Google Earth

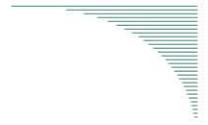


DDTM de La Manche



Avril 2011

PLANCHE 3



## ANNEXE I

# PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE MIS EN ŒUVRE AU COURS DE LA CAMPAGNE DE PRÉLÈVEMENT



# Effacement des barrages de la Sélune et plan de gestion des sites

## Plan d'échantillonnage de la retenue de Vezins amont

SURFACE DE LA RETENUE : 72 ha

Nombre de prélèvements : 24  
 Nombre d'échantillon à analyser : 8

-  Points de prélèvement
-  Échantillon moyen

- Em1 : Ep1a + Ep1b + Ep1c
- Em2 : Ep2a + Ep2b + Ep2c
- Em3 : Ep3a + Ep3b + Ep3c
- Em4 : Ep4a + Ep4b + Ep4c
- Em5 : Ep5a + Ep5b + Ep5c
- Em6 : Ep6a + Ep6b + Ep6c
- Em7 : Ep7a + Ep7b + Ep7c
- Em8 : Ep8a + Ep8b + Ep8c



Source : Google Earth.

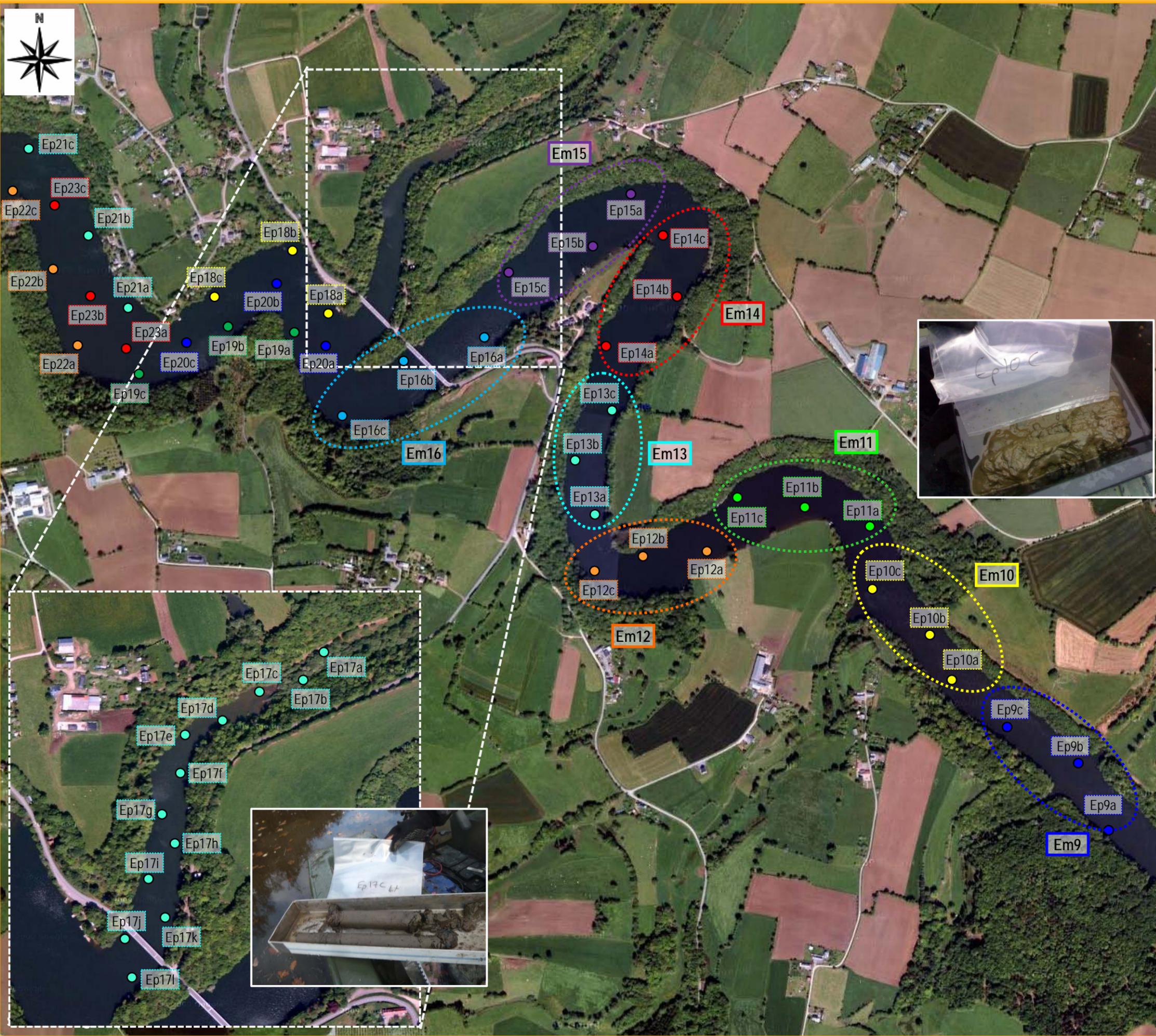


DDTM de La Manche



Avril 2011

Annexe 1a



# Effacement des barrages de la Sélune et plan de gestion des sites

## Plan d'échantillonnage de la retenue de Vezins centre

SURFACE DE LA RETENUE : 72 ha  
 Nombre de prélèvements : 39  
 Nombre d'échantillon à analyser : 13

- Points de prélèvement
- Échantillon moyen

- Em9 : Ep9a + Ep9b + Ep9c
- Em10 : Ep10a + Ep10b + Ep10c
- Em11 : Ep11a + Ep11b + Ep11c
- Em12 : Ep12a + Ep12b + Ep12c
- Em13 : Ep13a + Ep13b + Ep13c
- Em14 : Ep14a + Ep14b + Ep14c
- Em15 : Ep15a + Ep15b + Ep15c
- Em16 : Ep16a + Ep16b + Ep16c
- Em18 : Ep18a + Ep18b + Ep18c
- Em19 : Ep19a + Ep19b + Ep19c
- Em20 : Ep20a + Ep20b + Ep20c
- Em21 : Ep21a + Ep21b + Ep21c
- Em22 : Ep22a + Ep22b + Ep22c
- Em23 : Ep23a + Ep23b + Ep23c
- Ep17 a - l : Toit et fond des sédiments



DDTM de La Manche



Avril 2011

Annexe 1b



Source : Google Earth.

# Effacement des barrages de la Sélune et plan de gestion des sites

## Plan d'échantillonnage de la retenue de Vezeins aval

SURFACE DE LA RETENUE : 72 ha

Nombre de prélèvements : 48  
 Nombre d'échantillon à analyser : 16

- Points de prélèvement
- Échantillon moyen

- Em24 : Ep24a + Ep24b + Ep24c
- Em25 : Ep25a + Ep25b + Ep25c
- Em26 : Ep26a + Ep26b + Ep26c
- Em27 : Ep27a + Ep27b + Ep27c
- Em28 : Ep28a + Ep28b + Ep28c
- Em29 : Ep29a + Ep29b + Ep29c
- Em30 : Ep30a + Ep30b + Ep30c
- Em31 : Ep31a + Ep31b + Ep31c
- Em32 : Ep32a + Ep32b + Ep32c
- Em33 : Ep33a + Ep33b + Ep33c
- Em34 : Ep34a + Ep34b + Ep34c
- Em35 : Ep35a + Ep35b + Ep35c
- Em36 : Ep36a + Ep36b + Ep36c
- Em37 : Ep37a + Ep37b + Ep37c
- Em38 : Ep38a + Ep38b + Ep38c
- Em39 : Ep39a + Ep39b + Ep39c
- Em40 : Ep40a + Ep40b + Ep40c



DDTM de La Manche



Avril 2011

Annexe 1c



# Effacement des barrages de la Sélune et plan de gestion des sites

## Plan d'échantillonnage de la retenue de la Roche qui Boit

SURFACE DE LA RETENUE : 40 ha

Nombre de prélèvements : 30

Nombre d'échantillon à analyser : 10

● Points de prélèvement

○ Échantillon moyen

Em41 : Ep41a + Ep41b + Ep41c

Em42 : Ep42a + Ep42b + Ep42c

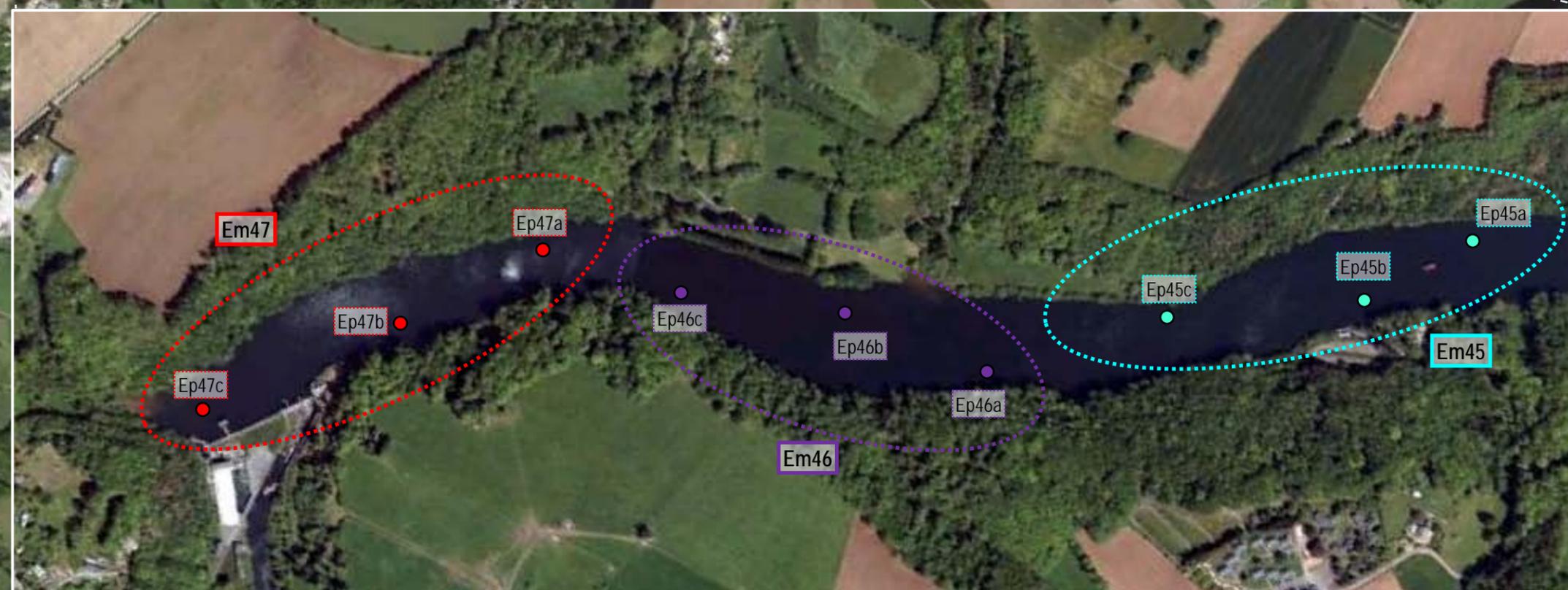
Em43 : Ep43a + Ep43b + Ep43c

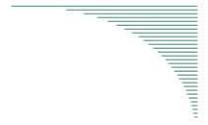
Em44 : Ep44a + Ep44b + Ep44c

Em45 : Ep45a + Ep45b + Ep45c

Em46 : Ep46a + Ep46b + Ep46c

Em47 : Ep47a + Ep47b + Ep47c





## ANNEXE II

# SYNTHÈSE DES DONNÉES RELATIVES À LA CAMPAGE DE PRÉLÈVEMENT

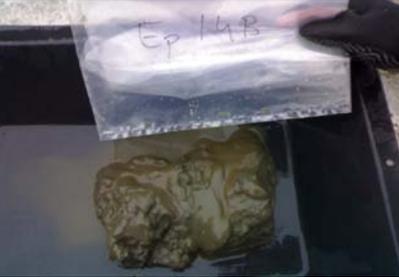
	<b>CAMPAGNE DE PRELEVEMENT DES SEDIMENTS</b>		
	Responsable et suivi de la mission : Nicolas Proulhac Intervenant : Arnaud Marrec - ingénieur		
nov. 10	Situation : Barrages de la Sélune	Dossier n°	E 100808
Mandataire : DDTM de la Manche			
<b>SITE - Barrages de la Sélune</b>			
<p><b>Période d'investigation :</b> novembre 2010</p> <p><b>Matériel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carottier à sédiments manuel composé d'un cylindre inox de 2,00 m de hauteur (Taux de compaction d'environ 30 à 50 %)</li> <li>- Carottier gravitaire</li> <li>- Benne Van Veen</li> <li>- Embarcation : Barque aluminium équipée 4,50 m et barque plastique 2,50 m</li> </ul> <p>Prélèvement des échantillons selon le plan initial établi auparavant (cf plan de situation )</p>			
			<p><b>Matériel de prélèvement disponible (inox)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Drague à main</li> <li>Carottier manuel inox 2 m</li> <li>Carottier manuel altuglas 1.6 m</li> <li>Benne preneuse type Van Veen</li> </ul>
Echantillon	Photo	Observations / Structure	
Réf échantillon : Ep1a  Méthode de prélèvement :  Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)		Pollution visible : - Débris végétaux : Peu Odeur : Aucune Couleur : Sable blanc/jaune Hauteur de la carotte : - Divers :	
Réf échantillon : Ep1b  Méthode de prélèvement :  Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)		Pollution visible : - Débris végétaux : Peu Odeur : Aucune Couleur : Sable blanc/jaune Hauteur de la carotte : - Divers :	
Réf échantillon : Ep1c  Méthode de prélèvement :  Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)		Pollution visible : - Débris végétaux : - Odeur : Aucune Couleur : Sable blanc/jaune Hauteur de la carotte : - Divers :	
Réf échantillon : Ep2a  Méthode de prélèvement :  Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)		Pollution visible : - Débris végétaux : - Odeur : Aucune Couleur : Sable blanc/jaune Hauteur de la carotte : - Divers :	

<p>Réf échantillon : Ep2b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Sable blanc/jaune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Sable blanc/jaune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Sable blanc/jaune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon : Ep2c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Sable blanc/jaune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Sable blanc/jaune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Sable blanc/jaune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon : Ep3a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Sable blanc/jaune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Sable blanc/jaune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Sable blanc/jaune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon : Ep3b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Sable blanc/jaune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Sable blanc/jaune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Sable blanc/jaune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon : Ep3c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Sable blanc/jaune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Sable blanc/jaune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Sable blanc/jaune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon : Ep4a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Sable blanc/jaune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Sable blanc/jaune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Sable blanc/jaune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon : Ep4b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Sable blanc/jaune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Sable blanc/jaune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Sable blanc/jaune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon : Ep4c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon : Ep5a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep5b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 50 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep5c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 55 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep6a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 40 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep6b</p> <p>Méthode de prélèvement:</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 45 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon:Ep6c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 60 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep7a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 65 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep7b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 50 cm</p> <p>Divers :</p>

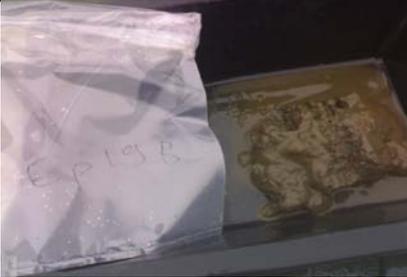
<p>Réf échantillon : Ep7c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 55 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep8a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 60 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep8b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : -</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 30 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep8c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep10a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 50 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep10b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep10c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 50 cm</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon : Ep11a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : 50 cm</p> <p>Divers :</p>

<p>Réf échantillon: Ep11b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>50 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	50 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	50 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep11c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>50 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	50 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	50 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep12a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>50 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	50 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	50 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep12b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>40 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	40 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	40 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep12c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>50 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	50 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	50 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep13a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>50 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	50 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	50 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep13b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>50 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	50 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	50 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep13c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>50 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	50 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	50 cm													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep14a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep14b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep14c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep15a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep15b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep15c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep16a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep16b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep16c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Tarrière manuelle</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>1 m</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	1 m	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	1 m													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Tarrière manuelle</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>1 m</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	1 m	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	1 m													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>50 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	50 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	50 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17d</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>60 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	60 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	60 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17e</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun / gris</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>60 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun / gris	Hauteur de la carotte :	60 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun / gris													
Hauteur de la carotte :	60 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17f</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>60 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	60 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	60 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17g</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>40 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	40 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	40 cm													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep17h</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier manuel</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>45 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	45 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	45 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17i</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage manuel)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17j</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage manuel)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17k</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Sables + vases Brunnes</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Sables + vases Brunnes	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Sables + vases Brunnes													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep17l</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Sables : carottage impossible)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Sables + vases Brunnes</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	Aucune	Couleur :	Sables + vases Brunnes	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Sables + vases Brunnes													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep18a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep18b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep18c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep19a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep19b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep19c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep20a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep20b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep20c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep21a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep21b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep21c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep22a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep22b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep22c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Cailloux et terre brune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Cailloux et terre brune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Cailloux et terre brune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep23a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep23b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep23c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep24a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep24b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>50 cm</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	50 cm	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	50 cm													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep24c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep25a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Cailloux et terre brune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Cailloux et terre brune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Cailloux et terre brune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep25b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Cailloux et terre brune</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Cailloux et terre brune	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Cailloux et terre brune													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep25c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep26a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep26b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep26c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep27a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep27b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep27c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep28a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep28b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep28c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep29a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep29b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep29c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep30a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep30b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep30c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep31a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep31b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep31c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep32a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep32b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep32c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep33a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep33b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep33c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep34a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep34b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep34c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>

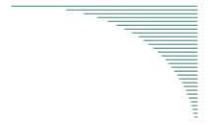
<p>Réf échantillon: Ep35a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep35b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep35c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep36a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep36b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep36c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible Appareil photo déchargé</p>	<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep37a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>
<p>Réf échantillon: Ep37b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<p>Pollution visible : -</p> <p>Débris végétaux : Peu</p> <p>Odeur : Aucune</p> <p>Couleur : Marron / Brun</p> <p>Hauteur de la carotte : -</p> <p>Divers :</p>

<p>Réf échantillon: Ep37c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep38a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep38b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep38c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep39a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep39b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep39c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep40a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Carottier à chute libre</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep40b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep40c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (Hauteur d'eau trop importante pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Peu</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron / Brun</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Peu	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron / Brun	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Peu													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron / Brun													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep41a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>-</p>	<p>Prélèvement impossible</p> <p>Pas de sédiments (Substratum rocheux)</p>	<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	-	Couleur :	-	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	-													
Couleur :	-													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep41b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>-</p>	<p>Prélèvement impossible</p> <p>Pas de sédiments (Substratum rocheux)</p>	<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	-	Couleur :	-	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	-													
Couleur :	-													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep41c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>-</p>	<p>Prélèvement impossible</p> <p>Pas de sédiments (Substratum rocheux)</p>	<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	-	Odeur :	-	Couleur :	-	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	-													
Odeur :	-													
Couleur :	-													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep42a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Nombreux</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Nombreux	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Nombreux													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep42b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Nombreux</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Nombreux	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Nombreux													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep42c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep43a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Nombreux</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Nombreux	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Nombreux													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep43b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Nombreux</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Nombreux	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Nombreux													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep43c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Nombreux</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Nombreux	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Nombreux													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep44a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Nombreux</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Nombreux	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Nombreux													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep44b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep44c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep45a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Nombreux</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Nombreux	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Nombreux													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep45b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														

<p>Réf échantillon: Ep45c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Nombreux</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Nombreux	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Nombreux													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep46a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>	<p>Pas de photographie disponible</p>	<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep46b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep46c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep47a</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep47b</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														
<p>Réf échantillon: Ep47c</p> <p>Méthode de prélèvement :</p> <p>Benne Van Veen (débris végétaux trop nombreux pour carottage)</p>		<table border="1"> <tr><td>Pollution visible :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Débris végétaux :</td><td>Oui</td></tr> <tr><td>Odeur :</td><td>Aucune</td></tr> <tr><td>Couleur :</td><td>Marron</td></tr> <tr><td>Hauteur de la carotte :</td><td>-</td></tr> <tr><td>Divers :</td><td></td></tr> </table>	Pollution visible :	-	Débris végétaux :	Oui	Odeur :	Aucune	Couleur :	Marron	Hauteur de la carotte :	-	Divers :	
Pollution visible :	-													
Débris végétaux :	Oui													
Odeur :	Aucune													
Couleur :	Marron													
Hauteur de la carotte :	-													
Divers :														



## ANNEXE III

# SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES ANALYSES ENGAGÉES PAR LE BUREAU D'ÉTUDES

	Vezins Amont								Vezins centre (amont de l'Yvrabnde)								Yvrande									
	Em1	Em2	Em3	Em4	Em5	Em6	Em7	Em8	Em9	Em10	Em11	Em12	Em13	Em14	Em15	Em16	Ep17a		Ep17b		Ep17c		Ep17d			
																	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond		
<b>Granulométrie</b>																										
Refus pondéral à 2 mm	%	45,5	45,4	41,4	29,1	2,1	<1.0	1,1	<1.0		<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	
0,5 à 2 mm	%	83,0	79,9	22,3	13,8	0,2	0,0	0,0	0,0		0	1,152	0	0,126	0,324	0,472	0,049	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,250 à 0,500 mm	%	7,1	4,6	56,1	31,8	8,8	0,3	0,3	0,6		0,0	3,3	0,0	2,0	3,8	1,8	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,9	0,0	
0,250 mm à 63 µm	%	3,1	3,5	12,4	16,3	5,8	8,4	8,4	7,4		7,9	20,9	18,5	17,4	21,8	16,7	12,3	5,2	5,7	4,7	6,1	5,6	11,8	9,0	5,9	
20 à 63 µm	%	2,5	3,9	2,3	12,2	18,9	25,0	25,0	23,8		37,8	32,2	30,5	30,2	30,0	24,3	27,1	27,2	29,3	24,9	26,4	28,4	34,0	33,1	32,3	
2 à 20 µm	%	3,8	7,0	5,2	22,3	54,6	55,4	55,4	58,3		50,4	39,0	47,2	46,4	40,3	52,0	54,0	55,8	54,1	59,2	57,8	56,9	44,8	47,8	52,7	
< à 2 µm	%	0,5	1,3	1,6	3,4	10,5	9,6	9,6	8,7		3,9	3,4	3,8	4,0	3,9	4,7	4,8	10,6	9,9	10,1	8,8	8,3	7,5	8,3	8,2	
<b>Caractéristiques physiques</b>																										
Matière sèche	%	86,5	79,5	91	75,4	52,7	49,4	44,9	42,4		27,7	28,9	23,9	29,4	31	25,8	24	61	67,1	64,9	61,1	56,8	49,2	59,8	55,7	
Masse volumique	g/cm³	1,5	1,59	1,52	1,78	1,45	1,35	1,36	1,46		1,19	1,4	1,31	1,35	1,34	1,34	1,26	1,74	1,53	1,63	1,69	1,57	1,44	1,4	1,56	
Masse volumique après centrifugation	g/cm³	1,56	1,85	1,64	1,98		1,41	1,41	1,52		1,3	1,37	1,25	1,32	1,45	1,18	1,2	1,77	1,65				1,51	1,45	1,63	
pH	-	8,3	8,1	8,4	7,3	6,8	6,9	7	7,3		6,5	6,6	6,5	6,7	6,7	6,9	6,5	7	6,8	7,2	6,4	7,1	7,3	7,6	7,7	
pH de l'éluat	-	7,2	6,6	7	7,15	6,85	6,8	6,75	6,9		7	7,1	7,2	7,15	7,65	7,25	7,4	6,65	6,2	6,25	5,7	6,75	7,35	6,95	7,1	
Potentiel d'oxydoreduction de l'éluat	mV	21,3	53,3	45,7	62	60,8	90	37,9	49,2		-47,4	159	160	122	96,3	167	124	71	91,5	33,5	91,2	90,4	61,2	33,3	31,9	
Conductivité de l'éluat	µS/cm	24	17	21	35	57	87	78	98		95	84	144	113	358	131	163	84	67	42	66	64	104	89	131	
<b>Valeur organique</b>																										
Carbone Inorganique Total	mg/kg sec	<1000	<1000	<1000	<1000	4900	2100	4100	1800		<1000	2940	4410	2790	3070	<1000	2180	<1000	<1000	1900	<1000	1300	<1000	1700	<1000	
Carbone Organique Total	mg/kg sec	6710	1820	1740	15200	28900	31200	34100	43700		56100	34400	46100	42200	32500	51400	52800	14900	15000	19400	21700	24000	19600	22000	20500	
Carbone Total	mg/kg sec	7140	2160	2080	15900	33800	33300	38200	45500		54300	37300	50500	45000	35500	51700	55000	15500	15800	21300	22300	25300	20300	23700	21100	
<b>Micropolluants minéraux (métaux)</b>																										
Arsenic	mg/kg sec	3,33	1	1	1	1	1	1	1		8,9	7,03	10,1	7,88	6,33	10,9	13,1	1	1	1	1	1,58	1	1	1	
Cadmium	mg/kg sec	0,4	0,4	0,4	0,4	0,59	0,71	0,67	0,77		1,21	1,01	1,2	1,17	1,28	1,32	1,88	6,42	5,25	11,1	42,4	1,71	0,4	2,22	2,24	
Chrome	mg/kg sec	24,4	10,7	12	16,8	24,8	26	20,9	26,1		33,9	27,5	35	34	32,6	41,2	49,5	137	72,4	250	204	27,7	13,3	39,4	42,2	
Cuivre	mg/kg sec	9,44	5	5	10,9	16	17,1	13,5	18,4		23,5	17,7	25,1	21,4	20,3	26,1	33,9	65,6	32,1	127	59,2	18,5	5,85	40,4	49,6	
Mercure	mg/kg sec	0,1	0,1	0,1	0,1	0,15	0,12	0,1	0,14		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,12	0,14	0,14	0,15	0,14	0,1	0,1	0,11	
Nickel	mg/kg sec	22,5	9,49	10,8	21,4	23,6	25,2	23,3	29,2		40,2	31,7	42,2	37,1	33,7	42,8	53,4	63,8	45,7	68,9	60,2	36	14,2	24,4	27,1	
Plomb	mg/kg sec	15,5	5,84	7,17	11,5	18,2	19,1	15,2	16,1		21,5	17,7	21,9	19,6	18,3	24,9	28	15,4	12,8	27,3	22,2	15,5	8,91	21,5	21,8	
Zinc	mg/kg sec	113	73,1	64	104	98,2	101	109	117		154	116	164	137	127	161	217	245	156	340	338	101	46	144	138	
Fer	mg/kg sec	15700	9570	9550	11200	13200	13100	12000	13700		28700	21100	29000	24600	21200	31100	88900	9920	9890	10900	10000	10300	10200	10100	10100	
Manganèse	mg/kg sec	367	107	109	195	189	192	139	210		248	213	288	265	248	360	388	81,4	75,6	135	105	131	184	211	196	
Phosphore	mg/kg sec	526	243	234	510	1040	1040	887	957		1580	1110	1670	1390	1260	1810	2440	454	354	731	632	409	344	638	686	

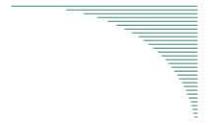
Légende :  Valeur supérieure au seuil épandage  
 Valeur supérieure au seuil S1 et seuil Sol

	Yvrande												Vezins centre (aval de l'Yvrande)						Vezins aval								
	Ep17e		Ep17f		Ep17g		Ep17h		Ep17i	Ep17j	Ep17k	Ep17l	Em18	Em19	Em20	Em21	Em22	Em23	Em24	Em25	Em26	Em27	Em28	Em29	Em30	Em31	
	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Toit	Toit	Toit															
<b>Granulométrie</b>																											
Refus pondéral à 2 mm	%	2,4	4,4	8,4	3	12,5	8,1	2,3	2,7	2,7	<1,0	<1,0	25,3	<1,0	<1,0	1,4	<1,0	1	2,2	<1,0	2	<1,0	1,2	<1,0	<1,0	2,1	<1,0
0,5 à 2 mm	%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,9	0	0	0	0	0	0	0	0,379	0	0	0	0	0	0
0,250 à 0,500 mm	%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	21,5	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,250 mm à 63 µm	%	4,4	5,2	6,1	7,0	4,8	5,8	4,7	3,1	5,4	4,5	12,4	19,1	5,9	7,2	4,0	7,2	3,3	2,8	3,4	11,1	1,8	8,3	6,6	4,0	4,3	8,8
20 à 63 µm	%	25,4	26,1	31,1	31,9	27,1	26,6	23,6	18,1	18,3	15,3	19,7	13,8	14,7	16,1	12,9	16,8	16,0	9,2	11,9	27,5	9,9	19,9	16,6	13,9	17,3	17,9
2 à 20 µm	%	58,4	57,8	53,7	51,6	57,8	58,0	62,1	69,6	66,1	68,0	56,2	21,6	67,7	62,9	68,6	63,1	65,3	69,0	65,2	45,9	61,0	57,0	57,7	64,0	58,6	56,4
< à 2 µm	%	10,8	9,9	8,2	8,7	9,3	8,6	8,6	8,3	9,2	11,0	9,9	4,7	10,6	12,3	13,0	11,6	14,0	17,2	17,6	9,1	24,6	13,4	17,3	16,4	17,9	15,3
<b>Caractéristiques physiques</b>																											
Matière sèche	%	52,7	58	55,5	53,6	52,7	52,6	49,1	49,8	37,8	32,7	33,3	70,6	20,9	26,1	22,7	23,8	17,5	22,8	21,7	39,1	20,6	21,7	20,7	19,2	17,1	19,7
Masse volumique	g/cm³	1,5	1,65	1,58	1,49	1,43	1,52	1,52	1,4	1,29	1,32	1,4	1,85	1,37	1,15	1,22	1,29	1,27	1,26	1,16	1,5	1,18	1,19	1,24	1,11	1,2	1,18
Masse volumique après centrifugation	g/cm³	1,56		1,6	1,54	1,51	1,61	1,55	1,42	1,37	1,3	1,42	1,88	1,45	1,26	1,21	1,33	1,27	1,25	1,17	1,69	1,17	1,22	1,32	1,14	1,26	1,18
pH	-	7,6	7,5	7,6	7,7	7,5	7,6	7,5	7,4	7,6	7,1	7,1	7,5	6,4	6,3	6,5	6,4	6,9	6,5	6,3	6,5	6,4	6,5	6,2	6,3	6,2	6,7
pH de l'éluat	-	7,2	7	7,1	7,1	7,65	7	6,95	6,8	6,7	6,6	6,85	7,2	6,9	6,8	6,9	6,75	7,05	7,15	6,5	7,3	6,5	7,05	6,5	6,35	6,5	6,55
Potentiel d'oxydoreduction de l'éluat	mV	74,8	68	52,6	76,5	32,9	58	52,5	53,1	26,1	49,5	117	51,7	-17,5	-14,6	-7	-28,8	-76,7	163	-36,8	140	165	257	192	180	-24,5	132
Conductivité de l'éluat	µS/cm	136	136	129	120	115	124	98	100	117	137	155	37	82	130	111	103	96	161	156	100	162	141	106	178	111	118
<b>Valeur organique</b>																											
Carbone Inorganique Total	mg/kg sec	2800	1900	<1000	<1000	1900	<1000	5900	<1000	2800	<1000	3900	1100	2110	<1000	3780	5160	4560	2680	<1000	<1000	7790	4300	3080	2590	4720	5750
Carbone Organique Total	mg/kg sec	25300	26200	26400	24200	27100	26300	23200	31200	35500	38200	51100	18000	43400	53700	58500	49700	66000	58900	65000	40300	65500	57200	66900	67200	63500	68100
Carbone Total	mg/kg sec	28100	28100	27200	25100	29000	26600	29100	31200	38300	38900	55000	19100	45600	54600	62300	54900	70500	61600	64800	40900	73300	61500	70000	69800	68200	73900
<b>Micropolluants minéraux (métaux)</b>																											
Arsenic	mg/kg sec	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3,99	8,27	1,34	8,52	13,6	15	13,2	16,3	18,6	15,9	6,85	18,1	14	17,7	19,9	17	20,9
Cadmium	mg/kg sec	9,68	4,76	3,72	6	2,37	3,08	3,06	12,4	3,74	3,56	26	0,8	1,73	2,01	1,78	2,64	1,69	1,78	1,6	1,09	1,58	2,64	2,11	2,23	3,18	2,12
Chrome	mg/kg sec	125	116	42,8	375	38,9	48,4	49,3	268	54,4	63,1	530	29	40,8	48,1	48	52,6	45	49,8	46,4	33,7	52,5	53,4	50,9	51,6	56,5	43,2
Cuivre	mg/kg sec	99,7	73,6	73,5	181	46,7	72,6	73,7	162	64,1	86,2	263	17,8	28,9	38,2	40,8	37,1	36,3	39,8	36,3	23,2	38,4	35,2	36,8	38,7	36,6	34,4
Mercure	mg/kg sec	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		0,14	0,1	0,1	0,19	0,28	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,12	0,1	0,1	0,11	0,1	0,11	0,11	0,1	0,1
Nickel	mg/kg sec	62,8	55,6	84,9	150	68,6	55,4	68,3	115	94,9	120	236	39,5	44	57,4	61,7	56,6	57,8	58,6	53,5	33	54,3	52,3	55	56,8	49,1	50,2
Plomb	mg/kg sec	29,6	22,3	28,5	25,9	29,9	29,7	33,5	33,3	38,2	45,8	56,3	16,6	21,3	28,1	30,5	30,5	32,2	34,2	34,7	35,4	37	33,4	40,8	45,5	34,4	35,7
Zinc	mg/kg sec	363	298	297	1030	239	214	234	708	340	357	889	146	152	207	232	231	205	213	191	119	199	187	287	400	196	187
Fer	mg/kg sec	10800	11500	9780	9940	10300	10500	11700	13200	14200	16100	18300	15600	256	39600	40900	40500	44300	38500	48200	21800	46200	36700	45700	54800	39100	49100
Manganèse	mg/kg sec	160	172	115	122	122	138	140	146	151	214	297	268	300	398	444	444	518	502	536	328	626	545	631	726	461	594
Phosphore	mg/kg sec	900	871	851	915	671	872	924	1300	1100	1410	2080	686	1490	2440	2360	2650	2700	2700	3120	1100	2930	2440	2990	3410	2240	3270

Légende :  Valeur supérieure au seuil épandage  
 Valeur supérieure au seuil S1 et seuil Sol

	Vezins aval										La Roche qui Boit						BRUITS DE FOND	SEUILS EXISTANTS CONCERNANT UN DEPOT A TERRE DES PRODUITS DE			
	Em32	Em33	Em34	Em35	Em36	Em37	Em38	Em39	Em40	Em41	Em42	Em43	Em44	Em45	Em46	Em47	INRA	LOI EAU	BOUES D'EPURATION		
																		arrêté du 09/08/06	arrêté du 08/01/98		
<b>Granulométrie</b>																		S1	Epandage	Sol	
Refus pondéral à 2 mm	%	<1.0	<1.0	<1.0	1,4	<1.0	1,2	1,2	<1.0	1,5		11,5	5,3	2,8	<1.0	3,1	1				
0,5 à 2 mm	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
0,250 à 0,500 mm	%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		1,1	0,2	1,0	0,3	0,1	0,0				
0,250 mm à 63 µm	%	4,8	9,1	4,1	1,9	3,2	5,4	5,4	3,2	5,0		17,3	11,2	12,2	11,8	7,9	3,8				
20 à 63 µm	%	14,2	17,8	14,5	12,0	18,4	17,6	17,9	14,9	20,9		23,5	29,2	34,3	31,5	27,7	24,6				
2 à 20 µm	%	58,7	53,0	60,7	60,0	65,0	59,6	59,5	56,0	61,5		49,0	51,5	46,4	49,2	56,2	61,8				
< à 2 µm	%	20,3	18,3	18,8	23,7	12,0	15,5	15,5	23,4	11,3		8,1	7,1	5,5	6,3	7,2	8,6				
<b>Caractéristiques physiques</b>																		S1	Epandage	Sol	
Matière sèche	%	19,8	16,9	19,5	19,1	23,2	21,2	19,8	20,4	25,7		34,2	35,5	29,7	31,9	22,6	24,3				
Masse volumique	g/cm³	1,19	1,13	1,06	1,1	1,49	1,25	1,23	1,18	1,25		1,41	1,36	1,3	1,32	1,35	1,36				
Masse volumique après centrifugation	g/cm³	1,14	1,14	1,44	1,17	1,49	1,25	1,33	1,14	1,34		1,47	1,39	1,33	1,38	1,37	1,39				
pH	-	6	6,1	6,1	6,2	6,4	6,3	6,2	6,3	6,5		7,1	6,6	6,7	6,9	7,2	6,6				
pH de l'éluat	-	6,5	6,85	6,55	6,6	7	6,8	7,05	7,75	6,8		6,9	6,8	6,4	7	6,4	6,7				
Potentiel d'oxydoreduction de l'éluat	mV	137	183	157	165	121	188	169	-90,9	18,8		21,2	70,8	43,8	59	29,9	60,7				
Conductivité de l'éluat	µS/cm	170	183	154	170	56	119	127	368	95		84	97	122	86	102	104				
<b>Valeur organique</b>																					
Carbone Inorganique Total	mg/kg sec	2930	4320	1790	4660	10200	5740	13700	2940	2570		3100	5000	5300	9900	4300	4100				
Carbone Organique Total	mg/kg sec	68600	58500	77900	71400	59400	73100	52300	51000	56300		21700	38700	44400	37200	64100	51400				
Carbone Total	mg/kg sec	71500	62800	79700	76000	69600	78900	66000	53900	58900		24800	43700	49700	47100	68400	55500				
<b>Micropolluants minéraux (métaux)</b>																					
Arsenic	mg/kg sec	21,4	13,9	23	22,7	14,9	16,6	20,3	15,6	14		3,71	1,84	1,95	3,47	17,3	6,14		30	-	-
Cadmium	mg/kg sec	1,52	3,62	1,61	1,43	1,06	3,55	1,94	1,09	1,27		1,2	1,46	1,45	1,83	2,2	1,66	< 0,25	2	15	2
Chrome	mg/kg sec	47,7	46,1	47	47,8	37,4	48,6	43,7	36,6	37,8		34,7	31,3	26,6	28,3	38,5	36,4	25 à 50	150	1 000	150
Cuivre	mg/kg sec	38,1	28,9	36,1	35,8	23,2	36,9	34,5	25,5	25,6		18,3	19,8	17,7	19	29,1	25,2	10 à 20	100	1 000	100
Mercure	mg/kg sec	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,11	0,13	0,1	0,1		0,13	0,19	0,1	0,1	0,22	0,19		1	10	1
Nickel	mg/kg sec	53,5	42,6	52,6	50,9	38,6	54,5	47,8	34,4	43,6		32,5	33,5	36,4	36,4	49,6	41,9	15 à 30	50	200	50
Plomb	mg/kg sec	38,5	28	36,6	36,6	22,9	42,6	60,8	31,9	26,6		16,2	18,6	18	19,5	27,5	24,6	< 20	100	800	100
Zinc	mg/kg sec	224	172	204	200	141	199	188	132	142		121	117	135	143	162	147	30 à 100	300	3 000	300
Fer	mg/kg sec	53600	41500	56600	54800	33500	39300	37200	41500	33800		14600	13700	15000	14700	18400	17200				
Manganèse	mg/kg sec	695	470	690	671	519	700	639	500	492		380	298	320	351	475	431				
Phosphore	mg/kg sec	3720	2150	3460	3460	2050	2760	3170	2430	1890		960	803	1190	1240	1810	1880				

Légende :  Valeur supérieure au seuil épandage  
 Valeur supérieure au seuil S1 et seuil Sol



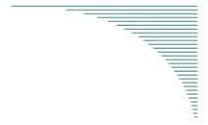
## ANNEXE IV

# SYNTHÈSE DES ANALYSES SEMI- QUANTITATIVES RÉALISÉES PAR LE BRGM

**ANALYSES SEMI-QUANTITATIVES (BRGM)**

		BRGM Résultats semi quantitatifs prélèvements IDRA																		BRUITS DE FOND	SEUILS EXISTANTS CONCERNANT UN DEPOT A TERRE DES PRODUITS DE DRAGAGE						
		A		B		C		D		E		F		G		H		I	J	K	L	INRA	LOI EAU	BOUES D'EPURATION	SEUILS INTERNES VNF		
		Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Fond	Toit	Toit	Toit	Toit		arrêté du 09/08/06	arrêté du 08/01/98	Guide d'intervention pour la pratique des dragages		
<b>Micropolluants minéraux (métaux lourds, ETM)</b>																											
<b>Cadmium</b>	mg/kg sec	24	9	11	29	0	10	11	11	9	0	0	11	11	25	0	108	0	0	40	0	< 0,25	2	15	2	2	6
<b>Chrome</b>	mg/kg sec	2002		261		267		263		273		235		278		229		306	260	2000	125	25 à 50	150	1 000	150	150	250
<b>Cobalt</b>	mg/kg sec	183	109	88	94	191	0	152	122	0	103	0	0	102	123	147	169	237	299	254							
<b>Cuivre</b>	mg/kg sec	345	27	64	19	70	14	70	67	70	66	54	50	64	249	62	271	81	93	303	31	10 à 20	100	1 000	100	100	300
<b>Cyanures totaux</b>	mg/kg sec	1,47	0	0,45	4,02	4,662	0	1,641	2,22	1,586	5,919	1,087	3,445	1,973	8,696	1,674	72,362	1,234	0,688	17,855	0						
<b>Fer</b>	mg/kg sec	15314	12100	12490	10013	14859	13479	12838	13612	14979	15233	10667	12888	13432	15624	15123	20742	19530	23829	32864	51629						
<b>Mercure</b>	mg/kg sec	0	3	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		1	10	1	1	3
<b>Nickel</b>	mg/kg sec	349	80	42	53	167	33	81	43	156	87	116	45	141	305	114	409	167	193	443	111	15 à 30	50	200	50	50	150
<b>Plomb</b>	mg/kg sec																					< 20	100	800	100	100	367,5
<b>Zinc</b>	mg/kg sec	796	138	100	200	364	38	154	158	295	197	185	133	241	984	213	1341	304	339	1028	160	30 à 100	300	3 000	300	300	500

Légende :  Valeur supérieure au seuil épandage  
 Valeur supérieure au seuil S1 et seuil Sol



## ANNEXE V

# COMPARAISON DES MESURES FOURNIES PAR EUROFINS ENVIRONNEMENT ET L'IDAC

Paramètres	Ep17e Toit		Ep17h Toit	
	Eurofins	IDAC	Eurofins	IDAC
Matière sèche	52,7	52,1	49,1	49,8
Arsenic	< 1	5,53	< 1	5,82
Cadmium	9,68	6,98	3,06	3,37
Chrome	125	153	49,3	52
Cuivre	99,7	121	73,7	87
Mercuré	0,1	0,1	0,14	0,12
Nickel	62,8	75	68,3	74
Plomb	29,6	44	33,5	40
Zinc	363	332	234	246
Fer	10800	20273	11 700	19842
Manganèse	160	231	140	188
Phosphore	900	1270	924	1320